

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/014  
Démission de M. Medhi VANDEL**

M. Le Président informe l'assemblée que M. Medhi VANDEL, élu comme conseiller municipal de Bois d'Amont au Conseil communautaire, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la SAEM SOGESTAR (délibération n°2020/036 du 17 juin 2020).

Compte-tenu des prochaines élections municipales, M. Medhi VANDEL ne sera pas remplacé pour la fin de ce mandat.



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **PREND ACTE** de la démission de M. Medhi VANDEL en tant qu'administrateur de la SAEM SOGESTAR.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD



-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/015**

**Information relative à l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues  
par les membres du Conseil communautaire en 2025**

Monsieur le Président explique que l'article 92 de la loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019, codifié à l'article L. 5211-12-1 du CGCT<sup>1</sup>, prévoit que chaque année, avant l'examen du budget, les EPCI à fiscalité propre doivent établir une présentation de l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus qui siègent au Conseil communautaire, et ce au titre de tout mandat et toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat mixte, pôle métropolitain, société d'économie mixte et société publique locale.

Ce document doit être communiqué aux conseillers communautaires avant l'examen du budget communautaire (annexe n° 2).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **PREND ACTE** des indemnités de toutes natures perçues par les membres du Conseil communautaire en 2025.

Le Président,



Nolwenn MARCHAND

Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

**Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 16  
Nombre de votants : 18**

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.**

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).**

**EXCUSÉS : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.**

**ABSENT : Nolwenn MARCHAND.**

**Délibération n°2026/016  
Approbation du Compte Financier unique 2025  
- budget principal et budgets annexes**

*Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. le Président se retire au moment du vote du compte financier unique. Comme le veut l'usage, le Conseil Communautaire siège sous la présidence de M. Robert BONNEFOY, doyen d'âge.*

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de M. Robert BONNEFOY, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. Nolwenn MARCHAND, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Dépenses ou Déficit	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents		

**COMPTE FINANCIER UNIQUE PRINCIPAL**

Résultats reportés		1 862 717.02		177 231.87	0.00	2 039 948.89
Opérations de l'exercice	4 849 897.88	5 416 101.52	1 482 360.65	454 809.93	6 332 258.53	5 870 911.45
<b>TOTAUX</b>	<b>4 849 897.88</b>	<b>7 278 818.54</b>	<b>1 482 360.65</b>	<b>632 041.80</b>	<b>6 332 258.53</b>	<b>7 910 860.34</b>
Résultats de clôture		2 428 920.66	850 318.85		850 318.85	2 428 920.66
Restes à réaliser			432 870.12	17 374.00	440 695.92	17 374.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>4 849 897.88</b>	<b>7 278 818.54</b>	<b>1 915 230.77</b>	<b>649 415.80</b>	<b>6 772 954.45</b>	<b>7 928 234.34</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 428 920.66</b>	<b>1 265 814.97</b>			<b>1 578 601.81</b>

**COMPTE ANNEXE ACTIVITES ETE/HIVER**

Résultats reportés	14 418.77				14 418.77	0.00
Opérations de l'exercice	1 103 983.90	1 135 290.10	0.00	0.00	1 103 983.90	1 135 290.10
<b>TOTAUX</b>	<b>1 118 402.67</b>	<b>1 135 290.10</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 118 402.67</b>	<b>1 135 290.10</b>
Résultats de clôture		16 887.43			0.00	16 887.43
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 118 402.67</b>	<b>1 135 290.10</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 118 402.67</b>	<b>1 135 290.10</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>16 887.43</b>			<b>0.00</b>	<b>16 887.43</b>

**COMPTE ANNEXE MAISON MEDICALE**

Résultats reportés		128 424.57	7 893.44		7 893.44	128 424.57
Opérations de l'exercice	30 302.26	37 863.64	68 894.14	24 495.44	99 196.40	62 359.08
<b>TOTAUX</b>	<b>30 302.26</b>	<b>166 288.21</b>	<b>76 787.58</b>	<b>24 495.44</b>	<b>107 089.84</b>	<b>190 783.65</b>
Résultats de clôture		135 985.95	52 292.14			83 693.81
Restes à réaliser			6 742.21		6 742.21	0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>30 302.26</b>	<b>166 288.21</b>	<b>83 529.79</b>	<b>24 495.44</b>	<b>113 832.05</b>	<b>190 783.65</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>135 985.95</b>	<b>59 034.35</b>			<b>83 693.81</b>

**COMPTE ANNEXE ESPACE DES MONDES POLAIRES**

Résultats reportés		76 797.41	148 275.77		148 275.77	76 797.41
Opérations de l'exercice	1 053 991.42	1 159 183.24	251 961.40	256 796.88	1 305 952.82	1 415 980.12
<b>TOTAUX</b>	<b>1 053 991.42</b>	<b>1 235 980.65</b>	<b>400 237.17</b>	<b>256 796.88</b>	<b>1 454 228.59</b>	<b>1 492 777.53</b>
Résultats de clôture		181 989.23	143 440.29		143 440.29	181 989.23
Restes à réaliser			52 233.84		52 233.84	0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 053 991.42</b>	<b>1 235 980.65</b>	<b>452 471.01</b>	<b>256 796.88</b>	<b>1 506 462.43</b>	<b>1 492 777.53</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>181 989.23</b>	<b>195 674.13</b>			<b>38 515.58</b>

**COMPTE ANNEXE TRANSPORT SKIBUS/ESTIBUS**

Résultats reportés		27 306.93				27 306.93
Opérations de l'exercice	194 253.92	187 754.36	0.00	0.00	194 253.92	187 754.36
<b>TOTAUX</b>	<b>194 253.92</b>	<b>215 061.29</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>194 253.92</b>	<b>215 061.29</b>
Résultats de clôture		20 807.37				20 807.37
Restes à réaliser						0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>194 253.92</b>	<b>215 061.29</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>194 253.92</b>	<b>215 061.29</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>20 807.37</b>		<b>0.00</b>		<b>20 807.37</b>

**COMPTE ANNEXE ZA DE TRECHAUMONT**

Résultats reportés		120 696.21	373 727.41		373 727.41	120 696.21
Opérations de l'exercice					0.00	0.00
<b>TOTAUX</b>	<b>0.00</b>	<b>120 696.21</b>	<b>373 727.41</b>	<b>0.00</b>	<b>373 727.41</b>	<b>120 696.21</b>
Résultats de clôture		120 696.21	373 727.41		253 031.20	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0.00</b>	<b>120 696.21</b>	<b>373 727.41</b>	<b>0.00</b>	<b>373 727.41</b>	<b>120 696.21</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>120 696.21</b>	<b>373 727.41</b>		<b>253 031.20</b>	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** à l'unanimité le compte financier unique de la CCSR pour l'exercice 2025 – budget principal et budgets annexes.

Le Président,

Nolwenn MARCHAN



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/017  
Affectation des résultats de l'exercice 2025 –  
budget principal et budgets annexes

Le Conseil communautaire, après avoir entendu les résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,

Considérant toutefois que, l'édition définitive de ces documents ayant été entravée par des contraintes techniques indépendantes de la collectivité, le présent vote d'affectation intervient sous réserve de la parfaite concordance finale des flux. En cas d'écart constaté lors de la résolution de ces anomalies impactant le montant du résultat, une délibération rectificative sera soumise à l'assemblée afin de procéder à une nouvelle affectation conforme aux écritures définitives.

**DECIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat des différents budgets comme suit :

1. Budget principal

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	2 428 920.66
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	850 318.85 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 578 601.81 €
Total affecté au c/1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

2. Budget annexe « Activités été/hiver »

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	16 887.43 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	16 887.43 €

Total affecté au c/ 1068 :

**DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025**  
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

Berger  
Levrault

ID : 039-243900354-20260304-DEL2026\_017-DE

3. Budget annexe « Maison médicale »

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	135 985.95 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	52 292.14 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	83 693.81 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

4. Budget annexe « Espace des Mondes Polaires »

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	181 955.87 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	143 440.29 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	38 515.58 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

5. Budget annexe « Transport Skibus Estibus »

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	20 807.37 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	20 807.37 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

6. Budget annexe « ZA de Tréchaumont »

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	120 696.21 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	120 696.21 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/018  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget principal dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget principal	Montant
Fonctionnement (dépenses et recettes)	6 725 033.00 €
Investissement (dépenses et recettes)	5 815 359.00 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en **annexe n°7**.

Le Président,



Nolwenn MARCHAND

Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/019  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget annexe  
« activités été-hiver »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « activités été/hiver » dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget annexe « activités été - hiver »	Montant
Fonctionnement (dépenses et recettes)	1 144 650.00 €
Investissement (dépenses et recettes)	0.00 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en **annexe n°7**.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/020  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget annexe  
« Maison médicale »**

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « maison médicale » dont la balance générale s'établit comme suit :

<b>Budget annexe « maison médicale »</b>	<b>Montant</b>
Fonctionnement (dépenses et recettes)	122 293.00 €
Investissement (dépenses et recettes)	941 385.00 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en **annexe n°7**.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/021  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget annexe  
« Espace des Mondes Polaires »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « Espace des Mondes Polaires » dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget annexe « Espace des Mondes Polaires »	Montant
Fonctionnement (dépenses et recettes)	1 294 166.00 €
Investissement (dépenses et recettes)	457 336.86 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en **annexe n°7**.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND



M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/022  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget annexe  
« ZA de Tréchaumont » »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « Transport Skibus Estibus » dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget annexe « ZA de Tréchaumont »	Montant
Fonctionnement (dépenses et recettes)	788 727.41 €
Investissement (dépenses et recettes)	1 073 727.41 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en **annexe n°7**.

Le Président,



Nolwenn MARCHAND

Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/023

Subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe –  
« Transport Skibus Estibus 2026 »

Monsieur le Vice-président rappelle que, par délibération n°2015/044 du 13 mai 2015, le Conseil communautaire a décidé de créer un budget annexe M43 développé, spécifique au service de transport « Skibus et Estibus » à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Pour abonder le budget annexe « Transport Skibus Estibus » 2026, il y a lieu de verser une subvention exceptionnelle d'équilibre depuis le budget principal à hauteur de 112 000,00 €.

Vu l'article L. 2224-2 du Code général des collectivités territoriales,  
Considérant que le service public du transport Skibus et Estibus exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DÉCIDE** à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 112 000,00 € au budget annexe 2026 « Transport Skibus Estibus » et que cette somme sera imputée à l'article 6573641 du budget primitif du budget principal 2026.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/024  
Vote du budget primitif - exercice 2026 - budget annexe  
« ZA de Tréchaumont » »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « ZA de Tréchaumont » dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget annexe « ZA de Tréchaumont »	Montant
Fonctionnement (dépenses et recettes)	788 727.41 €
Investissement (dépenses et recettes)	1 073 727.41 €

Conformément aux règles applicables aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, une présentation du budget par fonctions se trouve en annexe n°7.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND



M. Sébastien BENOIT-GUYOD

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/025  
Vote des taux d'imposition – exercice 2026**

Monsieur le Vice-président met en débat l'évolution des taux d'imposition en fonction des besoins de financement du budget 2026.

Les membres de la commission « FINANCES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET NTIC » du 26 janvier 2026 proposent aux conseillers communautaires de ne pas augmenter les taux d'imposition, y compris celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui serait compensé par l'augmentation de la base d'imposition.

Ainsi, les taux d'imposition 2026 de la CCSR seraient les suivants :

Taxes	Taux d'imposition 2025	Taux d'imposition 2026
Taxe sur le foncier bâti	9,17	9,17
Taxe sur le foncier non bâti	13,12	13,12
Taxe d'habitation additionnelle	8.76	8.76
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	7,23	7,23
CFE de zone	21,11	21,11
TEOM	8.56	8,56

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DÉCIDE** à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/026

Montant de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention  
des inondations (GEMAPI) pour l'année 2026

Monsieur le Vice-président rappelle que, par délibérations n°2017/066 du 13 septembre 2017 et n°2018/005 du 14 février 2018, la CCSR a décidé de financer la compétence GEMAPI par le recours à la taxe du même nom. Conformément à l'article 1530 bis du Code général des impôts, il appartient au Conseil communautaire d'arrêter le produit de cette taxe chaque année.

Pour l'année 2026, le Syndicat Mixte GEMAPI a communiqué à la CCSR le montant de la cotisation nécessaire au financement des actions envisagées. Celui-ci s'élève à 73 725.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DÉCIDE** à l'unanimité d'arrêter le montant de la taxe GEMAPI pour l'année 2026 à hauteur de 73 725.00 €.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD





**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

**Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20**

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS :** Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Christophe VAZ-TEIXEIRA Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR :** Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS :** Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/027**

**Autorisations de programme et crédits de paiements (AP-CP)**

M. le Vice-président rappelle que par délibération n°2021/063 du 11 mai 2021, le Conseil communautaire avait adopté des autorisations de programme et crédits de paiement pour la maîtrise d'œuvre de la voie verte et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la zone ludique de l'Omnibus, au vu de la durée de réalisation de ces travaux.

Il rappelle que cette procédure est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés, dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Il est proposé aux conseillers de :

- réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement pour la maîtrise d'œuvre de la voie verte,
- réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement pour la maîtrise d'œuvre et pour les travaux de l'aménagement de la zone ludique de l'Omnibus,
- créer une AP-CP pour l'extension de la maison médicale des Rousses.
-

Voie verte (opération 70)						
Autorisation de programme		Crédits de paiement				
Libellé	Montant TTC	2026	2027	2028	2029	2030
Maitrise d'œuvre de la voie verte	104 708.00 € (MOE + devis geotech passage inférieur)	80 000 € (AVP+PRO+50%ACT+50%VISA+50%DET+AOR+devis geotech)	0 €	0 €	12 354 € (25%ACT+25%VISA+25%DE T)	12 354 € (25%ACT+25%VISA+25%DE T)
Travaux	2 406 395.00 €	943 425 €	0 €	0 €	815 710 €	647 260 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 511 103.00 €</b>	<b>1 023 425 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>828 064 €</b>	<b>659 614 €</b>

Espace ludique et indoor de l'Omnibus (opération 86)					
Autorisation de programme		Crédits de paiement			
Libellé	Montant TTC	2026	2027	2028	2029
Maitrise d'œuvre de l'espace ludique et indoor de l'Omnibus + compléments	73 000 €	73 000 € (MOE +CT+SPS)	0 €	0 €	0 €
Travaux bâtiment et chalet de stockage	1 232 000 €	1 232 000 €	0 €	0 €	0 €
Jeux payants et aménagements extérieurs	135 000 €	135 000 €	0 €	0 €	0 €
Mini-golf	7 825 €	7 825 €	0 €	0 €	0 €
Cuisine et mobilier	80 000 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 527 825 €</b>	<b>1 527 825 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Extension maison médicale des Rousses					
Autorisation de programme		Crédits de paiement			
Libellé	Montant TTC	2026	2027	2028	2029
Maitrise d'œuvre de l'extension de la maison médicale + compléments	65 000 €	65 000 €	0 €	0 €	0 €
Travaux	992 000 €	954 000 €	38 000 €	0 €	0 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 057 000 €</b>	<b>1 019 000 €</b>	<b>38 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** à l'unanimité

- la mise à jour de l'autorisation de programme pour la maîtrise d'œuvre de la voie verte et la répartition des crédits de paiement telle que présentée ci-dessus,
- la mise à jour de l'autorisation de programme pour la maîtrise d'œuvre, les travaux de l'espace ludique et indoor de l'Omnibus et la répartition des crédits de paiement telle que présentée ci-dessus,
- la création d'une autorisation de programme pour la maîtrise d'œuvre, les travaux de l'extension de la maison médicale des Rousses et la répartition des crédits de paiement telle que présentée ci-dessus,
- de charger le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/28**  
**Fixation d'un tarif de location de la salle d'exposition du point infos de Bois  
d'Amont**

La CCSR a été sollicitée par Mme Catherine CHEVASSUS pour installer une boutique éphémère pendant l'été 2026 dans le local d'exposition du point info de Bois d'Amont. Cela permettrait de faire vivre ce lieu qui est actuellement vacant.

Un projet de convention a été rédigé en ce sens (**annexe n°8**), il est proposé de maintenir le tarif à 90 € HT pour l'été 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** à l'unanimité cette convention et **AUTORISE** M. le Président à la signer.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 19

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Antoine DELACROIX ne pouvant participer au vote, Medhi VANDEL ne porte pas son pouvoir

Délibération n°2026/029  
Demande de subvention - Abonde

Monsieur le Vice-Président informe que la collectivité a reçu une demande de subvention pour l'organisation de l'Abonde 2026 (annexes n° 9a et 9b). Il rappelle que la somme de 2 000 € était accordée les années antérieures, complétée de 1 500 € supplémentaires exceptionnels en 2021 pour l'achat de gobelets.



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ATTRIBUE** à la majorité absolue une subvention de 2 000.00 € à l'Abonde pour l'édition 2026.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/030  
Demande de subvention de l'Association Intentions pour la Terre

Monsieur le Vice-Président informe que la CCSR a reçu une demande de subvention de la part de l'association « Intentions pour la terre ». Cette association est basée aux Rousses ayant pour objectif est de sensibiliser au vivant qui nous entoure par des actions concrètes comme la collecte de déchets et plus précisément le ramassage des mégots. Ainsi, l'association investit dans un procédé de recyclage des mégots avec le sac de l'entreprise TCHAOMEGOT, dont le coût est de 336.00 € par sac pouvant contenir 18 000 mégots. Depuis 2024, l'association a acheté deux sacs.  
Vous trouverez leur bilan financier en **annexe n°10**.

En 2025 l'association a réalisé plusieurs temps forts :

- **Equipement des buvettes** des événements des Rousses de la TRANSJUTRAIL en juin, de la GUINGUETTE et soirée du 14 juillet avec des points de collecte éphémères
- Le 27 décembre, **action de sensibilisation** autour du Lac des Rousses en offrant des cendriers de poche aux fumeurs et en présentant leur création originale mettant en scène un mégot qui vient d'être jeté par la fenêtre d'une voiture sur une route jurassienne
- « **Le voyage de Nicotino** », déjà présenté devant plus de 500 élèves de primaire et d'éco délégués de collèges, continue son aventure avec un nouveau format de dessin animé réalisé à partir des aquarelles des élèves du DN MADE GRAPHISME du Lycée Jules HAAG à Besançon, permettant à l'association de sensibiliser le « tout public », des établissements scolaires en passant par les entreprises privées souhaitant s'inscrire dans une démarche RSE.

Pour 2026, leur objectif est de continuer les collectes autour du lac des Rousses, du Fort des Rousses et dans le village des Rousses. Remplir le sac permet à l'association de revaloriser les mégots ramassés et de pérenniser leurs actions de sensibilisation.

L'association souhaite une subvention pour l'achat de sacs à mégots.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ATTRIBUE** à l'unanimité une subvention de 336.00 € à l'association « Intentions pour la Terre ».

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/031  
ZA Tréchaumont – Achat de terrain**

M. le Vice-Président rappelle que des erreurs ont été constatées au moment de la réalisation du document d'arpentage. Certaines parcelles de la ZA de Tréchaumont sont situées, en partie, sur du terrain n'appartenant pas à la CCSR.

Par délibération n°2024/0070 du 03/07/2024, le Conseil communautaire a :

- **ACCEPTÉ** le prix de vente proposé, soit 4€/m<sup>2</sup> ;
- **DÉCIDÉ** d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée Section AE 725 appartenant à Mme FÉLIX (contenance à acquérir de 8a 87ca) pour la somme totale de 3 548 €.
- **AUTORISÉ** M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

Par délibération n°2024/097 du 25/09/2024, le Conseil communautaire a :

- **ACCEPTÉ** le prix de vente proposé, soit 4€/m<sup>2</sup> ;
- **DÉCIDÉ** d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée Section AE 361 appartenant à Mme MAGDELAIN (contenance à acquérir de 7a 93ca) pour la somme totale de 3 172 €.
- **AUTORISÉ** M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

A réception des documents d'arpentage définitif, il s'avère que le plan parcellaire a été modifié (**annexe n°11**), ce qui a engendré des modifications dans la surface d'achat des parcelles de Mesdames FÉLIX et MAGDELAIN et par voie de conséquence également du prix d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **ANNULE** les délibérations n°2024/0070 du 03/07/2024 et n°2024/097 du 25/09/2024 ;
- **ACCEPTÉ** le prix de vente proposé, soit 4€/m<sup>2</sup> ;
- **DÉCIDÉ** d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée Section AE 725 appartenant à Mme FÉLIX (contenance à acquérir de 8a 98ca) pour la somme totale de **3 592 €**.
- **DÉCIDÉ** d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée Section AE 361 appartenant à Mme MAGDELAIN (contenance à acquérir de 7a 42ca) pour la somme totale de **2 968 €**.

- **AUTORISE** M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces transactions.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/032  
Attribution de lots « entrées duo gratuites »  
pour l'Espace des Mondes Polaires

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2025/064 du 02 juillet 2025 le Conseil communautaire avait décidé de distribuer 200 entrées duo gratuites (location de patins incluse) pour l'exercice 2025-2026 dans le cadre de demandes de lots.

L'EMP est régulièrement sollicité pour offrir des lots dans le cadre de tombolas, lotos, compétitions sportives, organisé par des écoles et associations culturelles et sportives.

Pour rappel, 998 contremarques ont été attribuées depuis l'ouverture de la structure :

- Délibération n°2016/092 du 2 novembre 2016 : 300 entrées formule « Duo »
- Délibération n°2020/127 du 9 décembre 2020 : 100 entrées formule « Duo »
- Délibération n°2022/086 du 14 septembre 2022 : 100 entrées formule « Duo »
- Délibération n°2023/092 du 25 septembre 2023 : 100 entrées formule « Duo »
- Délibération n°2024/066 du 03 juillet 2024 : 200 entrées formule « Duo »
- Délibération n°2025/064 du 02 juillet 2025 : 200 entrées formule « Duo ».

La commission « Espace des Mondes Polaires » qui s'est réunie le 24 février 2026 propose l'attribution de 200 entrées formule « Duo » comme les années précédentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **AUTORISE** à l'unanimité, M. Le Président à distribuer 200 entrées duo gratuites avec location de patins, en réponse aux sollicitations que l'EMP recevra en ce sens, réparties de la manière suivante : 150 pour des lots associations et 50 pour la communication.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/033  
Grille tarifaire - Espace des Mondes Polaires

M. Le Président informe que l'Espace des Mondes Polaires souhaite créer des temps forts d'animations hors période de vacances scolaires afin de capter la clientèle locale.

Ces journées à thème permettront de proposer des animations sur l'ensemble du bâtiment (accueil, patinoire, musée et restaurant) autour d'un thème. Pour une certaine attractivité et praticité dans les activités, il est judicieux d'avoir un tarif d'entrée unique sur ce type de journée.

Plusieurs dates ont été définies :

- Début septembre : Semaine du Sport et Journées européennes du patrimoine
- Samedi 31 octobre : Halloween

Ainsi, il est proposé au Conseil communautaire de délibérer sur une mise à jour de la grille tarifaire de l'EMP pour la période allant jusqu'en novembre 2026 :

- 7 € pour les adultes
- Gratuité pour les moins de 18 ans
- Gratuité de la location de patins

La commission « Espace des Mondes Polaires » a émis un avis favorable le 24 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **VALIDE** à l'unanimité l'ajout d'un tarif unique pour les journées à thème.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS

Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

Date de convocation : 19 et 25 février 2026

Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

Délibération n°2026/034  
Convention entre les Services techniques de Prémanon et la CCSR

M. le Président rappelle que la commune de Prémanon met partiellement à disposition de la CCSR ses services techniques pour l'entretien courant de l'EMP, en dehors des contrats de maintenance spécifiques, depuis 2017. La convention qui couvrait la période 2023-2025 est arrivée à échéance et il y a lieu de la renouveler pour la période 2026-2028. Le personnel note ses heures et la CCSR rembourse annuellement la commune de Prémanon sur la base du décompte constaté.

Cela a coûté :

- Année 2023 : 10 107.00 €
- Année 2024 : 13 530.00 €
- Année 2025 : 20 570.00 €

Pour les trois prochaines années, un projet de nouvelle convention a été rédigé, **annexe n°12**.

Dans le corps de la convention, les dates ont été actualisées et quelques modifications dans les tâches ont été réalisées. Le reste du document, notamment le coût unitaire, est resté inchangé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** à l'unanimité la convention avec la commune de Prémanon et d'**AUTORISE** M. le Président à la signer.

Le Président,

Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire de séance,

M. Sébastien BENOIT-GUYOD

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS**  
-----

**Séance du 04 Mars 2026 au siège  
de la Communauté de communes**

Nombre de délégués : 22  
Nombre de délégués en exercice : 22  
Nombre de délégués présents : 17  
Nombre de votants : 20

**Date de convocation : 19 et 25 février 2026**

**Secrétaire de séance : Sébastien BENOIT-GUYOD**

**PRÉSENTS** : Benoît AUBRY, Sébastien BENOIT-GUYOD, Annie BERTHET, Robert BONNEFOY, Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Christiane GROS, Nolwenn MARCHAND, Christophe MATHEZ, Marc NARABUTIN, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine PHILIPPE-GRENIER, Michel PUILLET, Medhi VANDEL, Sandrine VAUFREY, Christophe VAZ-TEIXEIRA, Amélie VION.

**EXCUSÉS AVEC POUVOIR** : Dominique BONNEFOY-CLAUDET (pouvoir à Nolwenn MARCHAND), Antoine DELACROIX (pouvoir à Medhi VANDEL), Jean-Michel VANINI (pouvoir à Michel PUILLET).

**EXCUSÉS** : Claire CRETIN, Philippe DEJTER.

**Délibération n°2026/035**

**Bilan annuel de la convention d'objectifs – année 2025**

Mme la Vice-Président rappelle que la convention d'objectifs qui nous lie avec la SAEM SOGESTAR concernant l'Office de tourisme a été renouvelée en 2025 pour une durée de 2 ans (jusqu'au 31 décembre 2026). Conformément à l'article 9, l'Office de tourisme fournit annuellement un compte-rendu d'activité ainsi que le bilan financier, **annexe n°13**.

*20h02 Sortie de M. Sébastien BENOIT-GUYOD.*

Mme Delphine GALLOIS informe que la convention arrivera à échéance à la fin de l'année. Elle souligne une baisse des nuitées durant l'hiver 2024/2025 et souhaite que soit réalisé un travail conjointement avec le Département afin de posséder une donnée plus fine sur les flux de la Station.

M. Le Président constate une baisse des nuitées en fin d'hiver et ce phénomène semble se répéter depuis plusieurs années.

M. Bruno PAGET-BLANC remarque un changement de comportement des personnes, dès que le temps s'adoucit et le soleil apparaît les clients pensent qu'il n'est plus possible de skier.

Mme Delphine GALLOIS énonce une augmentation de plus de 27% sur les animations proposées sur l'hiver ce qui semble être un levier pour amener de la fréquentation. Elle informe que les nuitées de la Station représente 8% des nuitées au niveau du Département du Jura.

*20h04 Retour de M. Sébastien BENOIT-GUYOD.*

Mme Delphine GALLOIS présente le budget de la convention d'objectifs et notamment la subvention de la Communauté de communes à hauteur de 725 000 € pour l'année 2026, selon la formule d'indexation.

M. Michel PUILLET fait savoir que la Commune de Bois d'Amont met à disposition gracieusement la salle pour la SAEM Sogestar.

M. Christophe MATHEZ répond que c'est interdit.

M. Le Président souhaiterait optimiser le budget en dégageant des moyens sur la communication et les animations.

Mme Delphine GALLOIS souhaite attirer l'attention sur l'office de tourisme énergivore et pas qualitatif au niveau de l'accueil. Le bâtiment est vieillot et doit soigner son image pour les visiteurs.

M. Le Président constate que la fin de la convention s'approche rapidement et donc que la nouvelle équipe devra se pencher rapidement sur la rédaction de la prochaine convention d'objectifs pour l'année 2027.

M. Robert BONNEFOY pointe un certain paradoxe en constatant une baisse de 8% des nuitées alors que la taxe de séjour quant à elle reste au-dessus de 400 000 euros.

M. Christophe MATHEZ répond que la taxe de séjour était « sur-appelée » par certaines plateformes les années précédentes et maintenant le tarif a été remis à niveau. Ce qui va engendrer moins de recettes de taxe de séjour par rapport aux années précédentes.

M. Le Président indique que ce n'est pas une baisse structurelle. Cependant, nous observons sur plusieurs années une baisse de fréquentation en hiver.

Mme Delphine GALLOIS répond que nous observons une fréquentation en baisse en hiver et des comportements différents avec moins de séjours à la semaine, plus de courts séjours et des visites sur une journée uniquement.

M. Le Président souhaite rester positif car en dix ans le nombre de nuitées marchandes reste presque équivalent. Nous n'observons pas d'érosion inquiétante des nuitées.

M. Bruno PAGET-BLANC indique que les saisons se raccourcissent.

Mme Delphine GALLOIS se demande si nous pourrions attirer les visiteurs avec autre chose.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **PREND ACTE** du bilan 2025 de l'Office de tourisme de la Station des Rousses, annexé à la délibération.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Nolwenn MARCHAND

M. Sébastien BENOIT-GUYOD





---

# CONVENTION D'OBJECTIFS

## RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs relative à la gestion déléguée de l'Office de Tourisme de la Station des Rousses établie entre la Communauté de Communes de la Station des Rousses Haut-Jura et la SAEM Sogestar.



# SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
1.1. Le délégué.....	3
1.2. Le cadre contractuel.....	3
1.3. Le périmètre de la convention.....	3
<b>2. LA SAISON ECOULEE.....</b>	<b>4</b>
2.1. La période d'exploitation.....	4
2.2. Les faits marquants de l'année.....	4
2.3. Les chiffres clés.....	5
<b>3. DEROULEMENT DES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME.....</b>	<b>6</b>
3.1. Accueil et information.....	6
3.1.1. Le calendrier d'ouverture de l'Office de Tourisme.....	6
3.1.2. Fréquentation de l'Office de Tourisme.....	6
3.1.3. Typologie des demandes d'informations.....	7
3.2. Promotion.....	7
3.2.1. Actions de communication.....	7
3.2.2. Actions de presse.....	11
3.2.3. Actions de promotion et partenariats.....	12
3.3. Animation évènementielle.....	13
3.3.1. Le programme d'animations hiver.....	14
3.3.2. Le programme d'animations été.....	16
3.3.3. L'information sur le programme d'animations.....	18
3.4. Coordination des partenaires du développement touristique local.....	19
3.4.1. Les adhérents de l'Office de Tourisme.....	19
3.4.2. La Commission Tourisme.....	19
3.4.3. Fonctionnement 2026.....	19
3.5. Observatoire du Tourisme.....	20
<b>4. MOYENS MIS EN ŒUVRE SUR LE SITE.....</b>	<b>25</b>
4.1. Organisation et effectif.....	25
4.1.1. Organisation.....	25
4.1.2. Effectif.....	25
4.1.3. Sécurité du personnel.....	25
4.1.4. Bilan sur la gestion des locaux et des biens.....	26
4.2. Comptes financiers 2025.....	26
4.2.1. Suivi du budget contractualisé.....	26



4.2.2. Analyse des comptes 2025 .....	20
<b>5. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE .....</b>	<b>28</b>
5.1. Satisfaction clientèle .....	28
5.2. Suivi des audits .....	28
5.2.1. Audit interne.....	28
5.2.2. Audit externe .....	28
5.3. Suivi des réclamations.....	28
5.3.1. Traitement des réclamations .....	28
5.3.2. Suivi des indicateurs (KPI'S).....	29
5.3.3. Suivi des labels.....	29
<b>6. PROPOSITIONS POUR 2026 .....</b>	<b>30</b>
6.1. Organisation et exercice des missions de l'Office de Tourisme .....	30
6.1.1. Les objectifs .....	30
6.1.2. Les axes stratégiques.....	30
6.2. Stratégie de promotion & animation .....	31
6.2.1. Les objectifs .....	31
6.2.2. Les axes stratégiques.....	31
6.3. Budget 2026 .....	32
6.3.1. CEP 2026 .....	32
6.3.2. Plan d'investissement 2026.....	33
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>34</b>
7.1. Fréquentation hebdomadaire.....	35
7.2. Web & réseaux sociaux .....	36
7.3. Relation Presse .....	38
7.4. Personnel affecté à la convention d'objectif.....	39

## 1. PREAMBULE

### 1.1. Le délégataire

La SOCIETE DE GESTION DE LA STATION DES ROUSSES – SOGESTAR, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 504 792 euros dont le siège social est situé Bâtiment Saint Germain - Fort des Rousses 39220 LES ROUSSES immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER sous le numéro 441 770 716.

### 1.2. Le cadre contractuel

La convention d'objectifs a fait l'objet de contrats successifs depuis 2006. Elle a été reconduite en 2025 pour 2 ans.

Par ce contrat la Communauté de Communes de la Station des Rousses Haut-Jura, compétente en matière de « promotion du tourisme », délègue à la SAEM SOGESTAR la gestion de l'Office de Tourisme communautaire et ses bureaux (l'OT).

Cette mission s'organise en cohérence avec le Contrat de Station 2020-2026 qui souligne l'importance du tourisme pour le territoire et la nécessité de son développement dans une dimension quatre saisons et respectueuse de l'environnement :

### 1.3. Le périmètre de la convention

Les missions conduites par la SAEM SOGESTAR se font dans un cadre budgétaire défini conjointement par les parties et qui représente, sur 2025, un montant TTC de 710 000€.

Les missions de l'OT sont les suivantes :

- Assurer l'accueil et la bonne information des publics.
- Promouvoir le territoire et les adhérents de l'Office de Tourisme.
- Organiser des animations événementielles renforçant l'attractivité du territoire.
- Animer et coordonner les divers partenaires du développement touristique local.

La convention prévoit une organisation, dans son article 4, tout en spécifiant qu'elle pourra évoluer. Elle prévoit notamment les postes suivants :

- une direction marketing,
- un poste dédié à l'animation événementielle,
- un poste lié aux éditions,
- un poste en communication,
- un poste en promotion,
- un poste dédié à une mission tourisme,
- des postes dédiés à l'accueil,
- des postes administratifs.

## 2. LA SAISON ECOULEE

### 2.1. La période d'exploitation

Le présent rapport couvre l'année civile 2025 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Cette période se décompose en différentes saisons chacune avec des enjeux et des contextes distincts. L'activité est marquée par deux temps forts stratégiques pour l'économie touristique du territoire :

- La saison hivernale qui couvre la période d'ouverture des domaines skiables alpins et nordiques avec en temps forts les vacances de Noël et, sur la période concernée par la convention 2025, les vacances de février.
- La saison estivale qui couvre les mois de juillet et août.

### 2.2. Les faits marquants de l'année

Les faits marquants concernent, plus spécifiquement pour cette année, des évolutions dans l'organisation, le fonctionnement et l'exercice des missions de l'OT.

#### Sur l'organisation

Le départ du directeur marketing, directeur de l'OT dans l'organigramme de la SAEM SOGESTAR, a conduit à une évolution dans l'organisation des missions :

- Un responsable de l'OT a été nommé. Il prendra, courant 2026, la direction effective de l'OT sur ses missions d'accueil, d'animation et de coordination des acteurs du territoire.
- La fonction de direction marketing est assurée par le directeur de la SAEM SOGESTAR qui garde le management de l'équipe de communication et supervise le responsable de l'OT.
- Les équipes d'accueil, d'animation et de communication travaillent de façon plus concertée sur cette mission transversale de communication.

#### Sur l'activité

- La saison hivernale, avec l'ouverture du domaine skiable, s'est déroulée sans difficultés notables pour l'OT. Les demandes restent les mêmes et concernent majoritairement la météo, les infos pistes et les activités à faire sur la station.
- La saison estivale présente des contrastes entre un mois de juillet pluvieux et un mois d'août ensoleillé ; il en résulte des différences de trafic sur les activités de la station. L'été 2025 confirme un pic de fréquentation sur la dernière semaine de juillet et les trois premières semaines d'août qui deviennent ainsi le cœur de saison en été.
- Le trafic dans les offices de tourisme a été soutenu pendant les pics de saison avec une hausse plus significative des appels et des mails.
- Le programme d'animations a rempli ses objectifs en offrant une large palette d'activités à nos publics, en hiver comme en été. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, le service Animations et Événementiels a proposé 186 animations. Des événements s'installent, comme les « Ren'Comtoises », et pourront devenir des rendez-vous récurrents attendus sur nos prochaines saisons.

- Les outils de communication ont évolué cette année, tout d'abord sur l'été 2025 puis sur la préparation de la saison 2025-2026. Le site web lancé fin 2024 a connu une évolution de son arborescence en fin d'année. Le Mag' Pratique et le dossier de presse ont fait l'objet d'une refonte complète tout comme la ligne éditoriale des réseaux sociaux.

### 2.3. Les chiffres clés

---

Sur les deux saisons clefs de la station, hiver 24-25 et été 25, le nombre de personnes accueillies se répartit comme suit :

- Accueil sur site totalise 21 347 personnes :
  - Les Rousses : 16 000 personnes (+9% Vs N-1)
  - Bois d'Amont : 2 815 personnes (+9% Vs N-1)
  - Lamoura : 2 532 personnes (+10% Vs N-1)
- Accueil téléphonique : 6 610 contacts (+17% Vs N-1)
- Mails entrants : 854 mails (+15% Vs N-1)

*Le détail quotidien est en annexe 1*



### 3. DEROULEMENT DES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

#### 3.1. Accueil et information

##### 3.1.1. Le calendrier d'ouverture de l'Office de Tourisme

Le calendrier initial, a été modifié à la fin de l'été pour optimiser la masse salariale et la qualité de service. L'effort d'optimisation sera poursuivi sur 2026 tout en offrant une qualité de service supérieure avec des ouvertures plus en adéquation avec la réalité des attentes :

- **OT des Rousses** : ouverture à 1975 heures et 295 jours pour 2026. (VS 2025 : 2 227 heures d'ouverture et 335 jours).
- **BIT Bois d'Amont et Lamoura** : ouverture à 1680 heures et 240 jours pour 2026. (VS 2025 : 1 681 heures d'ouverture et 310 jours).

##### 3.1.2. Fréquentation de l'Office de Tourisme

La fréquentation est tout naturellement plus soutenue en période de vacances et tout particulièrement pendant la saison d'ouverture des domaines skiables et en été.

Sur l'année 2025 le bilan global est le suivant :

- 29 152 personnes renseignées dans les OT soit une moyenne jour de 89 personnes.
- 7 172 appels téléphoniques entrants soit une moyenne jour de 22 appels.
- 1 211 mails entrants soit une moyenne jour de 4 mails.

Le tableau ci-dessous résume la fréquentation par période stratégique. Le détail de la fréquentation hebdomadaire est en annexe 1.

Comparatif été / hiver		
	Hiver 24-25	Eté 25
Pic Guichet	1 603	1 855
Pic téléphone	522	151
Moyenne saison guichet / jour Noël	153	
Moyenne saison téléphone / jour Noël	61	
Moyenne saison guichet / jour Février	150	
Moyenne saison téléphone / jour Février	46	
Moyenne saison guichet / jour		156
Moyenne saison téléphone / jour		16

Pour ce qui concerne les différences entre l'hiver et l'été deux points sont à souligner :

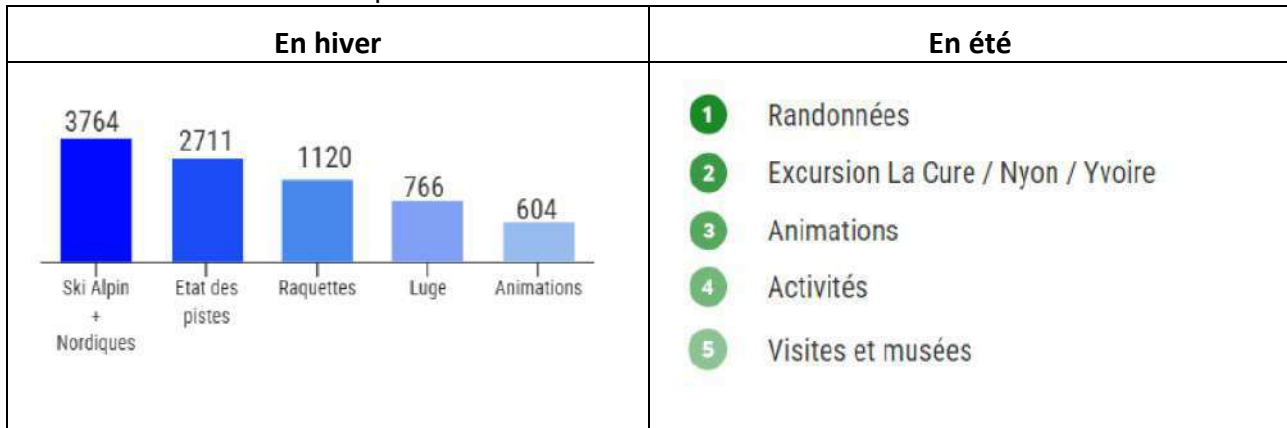
- **L'accueil au guichet** : on constate des moyennes quotidiennes très proches sur les périodes stratégiques en hiver et en été. Ce constat devrait conduire à rationaliser le renfort en hiver plus important qu'en été.
- **Les appels entrants** : le nombre d'appel téléphoniques est très supérieur en hiver (3 à 4 fois plus d'appels qu'en été). Un constat qui s'explique par la nature des demandes en hiver qui sont récurrentes et ciblées : météo et infos pistes.

Ces constats conduisent à travailler sur deux axes pour renforcer la qualité de service et optimiser la masse salariale notamment en hiver :

- Permettre le transfert des appels, jusqu'alors gérés à l'OT des Rousses, vers les OT de Bois-d'Amont et Lamoura moins fréquentés.
- Adapter le message en prédécroché en fonction des saisons pour donner la réponse attendue dans le message. Cela permettrait d'éviter de mobiliser du temps pour communiquer des informations basiques.

### 3.1.3. Typologie des demandes d'informations

Tableaux des demandes : Top 5



Il est à noter que toutes ces informations sont accessibles sur le site web de la Station. Un travail a été conduit pour améliorer leur visibilité en minimisant le nombre de clic pour y accéder.

L'objectif vise à diminuer le flux de demandes sans valeur ajoutée auprès des personnels de l'OT notamment pour ce qui concerne les appels et les mails. Pour les mails, l'étude sur un chabot via l'IA est engagée.

## 3.2. Promotion

### 3.2.1. Actions de communication

Le plan de communication pour la promotion de la station s'est traduit par la mise en œuvre des actions suivantes :

#### Editions

Deux supports assurent la promotion de la saison d'hiver et de la saison d'été. Les deux ont fait l'objet d'une refonte complète avec pour objectifs :

- de renforcer le positionnement toutes saisons,
- de renforcer le positionnement famille,
- de déployer une iconographie en conséquence,
- de recentrer les textes sur la promesse client.

## LE MAG'PRATIQUE

Pour le consulter en ligne : [ICI](#)



13 500 exemplaires en diffusion dans les différents OT du territoire et en salon.

## LE DOSSIER DE PRESSE

Pour le consulter en ligne : [ICI](#)



Diffusion via le fichier presse de la SAEM SOGESTAR et son agence de relation presse.

## CRM

La SAEM SOGESTAR dispose de nombreux fichiers clients opt-in qui regroupent :

- Les clients des activités hiver (alpin & nordique).
- Les clients du Commando Games.
- Les clients de la centrale de réservation.
- Les demandes entrantes par mail à l'Office de Tourisme.

Ces fichiers sont consolidés et utilisés à la promotion de la station à travers la diffusion de différentes newsletters.





Date de diffusion	Objet	Fichier utilisé	Taux d'ouverture
14/01/2025	Réservez votre séjour en février	13 864 destinataires	46.7%
06/06/2025	Ouverture des activités d'été	3 629 destinataires : clients 39,25,71,25 et Suisse	51.02%
20/06/2025	Réserver vos vacances cet été	14 291 destinataires	46.63%
27/11/2025	Pré-ouverture des domaines skiables	2 676 destinataires : clients 39,25,71,25 et Suisse	100%
19/12/2025	Que faire pendant les vacances de Noël ?	4 234 destinataires : clients 39,25,71,25 et Suisse	79.71%



## Réseaux sociaux

La gestion des réseaux sociaux a été repensée dans son process à partir de septembre 2025 avec trois objectifs :

- Poser pour chaque réseau une finalité, une tonalité et une récurrence.
- Poser pour chaque réseau un tableau de bord pour en mesurer l'efficacité au regard de l'engagement temps et des enjeux stratégiques.
- Formaliser un process pour optimiser le temps consacré à l'animation de ces différents réseaux.

 + 11%	 +24%	 +45%	 +23%
28 923 abonnés versus 25 990 en 2024 128 posts	9 787 abonnés versus 7 897 en 2024 69 posts	6 216 abonnés versus 4 264 en 2024 20 posts	994 abonnés versus 805 en 2024 38 posts
<b>Meilleur post en nombre d'impression</b>			
Réel 1 <sup>ère</sup> descente (semaine 48) : 139 183 vues	Réel Aurores boréales (semaine 46) 39 832 vues	Réel Aurores boréales (semaine 46) 68 000 vues	Conférence ENJ (Semaine 41) 1 628 vues
<b>Meilleur post en taux d'engagement</b>			
1,79 % Paysages Webcams (Semaine 48)	7,97 % Paysages Webcams (Semaine 48)	10,99% Ouverture alpins (semaine 49)	5,23% Forum de l'emploi (Semaine 42)

## Actions de communication payantes

Média	Audience	Message
<b>Agence presse</b>	National	Diffusion de 3 communiqués de presse « Séjours » et du dossier de presse « Hiver 2025/2026 »
<b>Radio locale « Fréquence Plus »</b>	6 zones : Haut-Jura / Lons / Dole / Dijon / Beaune / Chalon – 1 385 spots diffusés par an.	Coupe du Monde de ski de fond, Journée à la neige, Journée fraîcheur en montagne (rando, lac), Prévente des Pass saison Nordic, Noël aux Pays des Sapins.
<b>Affichage « Girod Média »</b>	Haut-Jura	Coupe du Monde de ski de fond, Les Mômes fantastiques, Prévente des Pass saison Nordic, Noël aux Pays des Sapins, Visuel Station des Rousses.



L'objectif pour 2026 est de recentrer les achats sur du « faire venir ». Une orientation qui s'est engagée dès l'été 2025 pour que l'argent investi soit apporteur de valeur ajoutée pour la station.

### **Stratégie digitale**

Le budget consacré à la communication digitale a été renforcé à partir de l'été. Une stratégie plus orientée « transformation » a été développée avec notre agence de communication. Un choix qui sert deux enjeux :

- S'adapter aux comportements de consommation qui sont devenus très fluctuants.
- Prendre en compte les conditions météo (enneigement, ensoleillement) qui engendrent des décisions d'achat de plus en plus tardives.

Action	Modalité	Période	Bilan
Printemps	Promotion des séjours	Google Ads SEA Achats de mots clés	349 850 impressions pour 10 521 clics
Eté	Promotion des séjours		1 246 420 impressions pour 22 325 clics
Eté	Promotion des séjours	Posts sponsorisés sur Méta	11 197 000 impressions pour 60 101 clics

L'objectif en 2026 est que l'ensemble des actions digitales fassent l'objet d'un tracking pour en mesurer l'efficacité et optimiser ainsi les budgets engagés.

### **Site web**

Le site web lancé fin 2024 a fait l'objet de multiples remarques. Son positionnement 4 saisons, mélangeant des visuels été et hiver, était voulu pour sortir d'une destination marquée ski. Pour autant, il convient de prendre en compte la réalité des modes de consommation et des tendances toujours plus orientées vers de la réservation tardive. En été, le client consomme été et, en hiver, il consomme hiver. Des évolutions ont donc été apportées sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Avant l'été, un premier travail a été engagé pour assurer une pleine visibilité aux visiteurs du site sur l'activité estivale. Il a été complété par une optimisation des textes sur des enjeux de SEO (référencement naturel). En effet, la fréquentation du site web est majoritairement organique c'est-à-dire liée à son nom. Cela explique une faible captation de flux en conquête.

Cette démarche s'est poursuivie sur le dernier trimestre 2025 pour structurer une arborescence plus en phase avec les comportements et attentes clients. Un travail a été conduit avec les équipes et l'agence de communication pour répondre à trois objectifs :

- Optimiser le parcours visiteur sur le site web avec un accès le plus direct possible aux informations les plus recherchées.
- Faciliter le tunnel de commandes pour les visiteurs qui viennent sur le site web avec une intention d'achat (forfait ou séjours).
- Optimiser et enrichir les textes et les contenus avec une vision « promesse » et une efficacité « SEO » pour renforcer le référencement naturel tant auprès de google qu'auprès des IA.

En 2026, des landing pages seront développées pour apporter une réponse segmentée aux flux que nos actions de communication vont générer sur le site web.

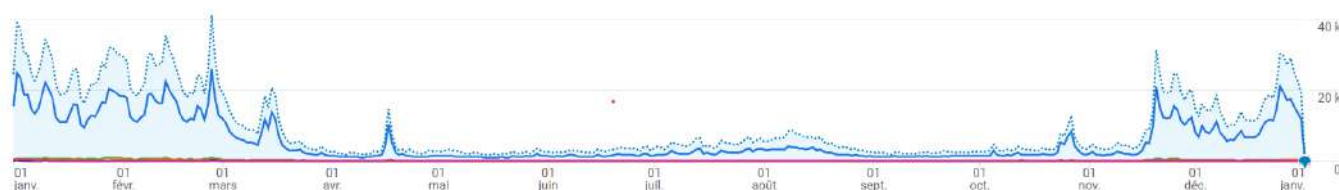
### Chiffres clés du 01/01/2025 au 31/12/2025 :

La fréquentation du site est soutenue avec plus de 3,5m de connexion. Elle affiche une forte hausse par rapport à 2024. 62 % des connexions sont issues de la recherche par mots clefs et 31 % relèvent du trafic direct (accès par l'adresse web du site).

Sessions <b>3 563 336</b> + 46.02 %	Utilisateurs <b>1 921 018</b> +78.43 %
---	--

Si le trafic est dense il reste majoritairement induit par la marque Station des Rousses et sa forte notoriété. Le travail de fond engagé pour optimiser le SEO sur des requêtes qui n'intègrent pas la marque reste un objectif à poursuivre pour renforcer une stratégie de conquête de nouveaux publics.

La fréquentation est plus intense en période hivernale ce qui s'explique par la recherche d'informations sur l'ouverture des pistes.



La fréquentation se fait majoritairement sur mobile pour presque 70% des connexions. Elle provient à 87% d'un public français et à 6% des Suisses. (cf annexe 3).

### 3.2.2 [Actions de presse](#)

La presse représente un enjeu majeur pour redonner une visibilité à la Station des Rousses en national. A ce titre, il a été décidé de renforcer la stratégie presse en s'appuyant sur une agence de relation presse pour commencer un long travail de reconquête des médias nationaux.

Des communiqués de presse ont fait l'objet d'une diffusion en national pendant l'été pour profiter des réservations de dernières minutes. Les communiqués de presse diffusés en local ont été, comme souvent, bien relayé notamment pour l'ouverture des Lacs à la baignade. (cf annexe 3).

Le dossier de presse 2025-2026 a été entièrement remanié avec un double objectif :

- S'affirmer comme une destination « Montagne ». L'objectif est de montrer qu'on peut venir en séjour à la Station des Rousses en hiver même si l'enneigement ne permet pas la pratique du ski alpin ou nordique.
- Revendiquer les singularités de la station : station village, 1<sup>ère</sup> station du Jura, plus vaste domaine nordique de France etc...



### 3.2.3 Actions de promotion et partenariats

Les actions de promotion engagées par l'OT sur l'année 2025 concernent :

- Une présence en salon dans le cadre d'opérations conduites en lien avec Jura Tourisme.
- Une présence en station sur des événements qui font sens en termes de partenariat et qui drainent un flux de visiteurs hors Jura sur le territoire de la CCSR.

Action	Modalité	Période	Bilan
Coupe du Monde de Ski de fond	Stand au Stade des Tuffes	17 au 19 Janvier 2025	60 contacts qualifiés. 35 Mag pratique distribués
Salon Destination Nature à Paris	Stand partagé avec la région	13 au 16 Mars 2025	74 000 visiteurs sur 4 jours et près de 1 000 brochures distribuées
Salon du Randonneur à Lyon	Stand partagé avec Jura Tourisme	21 au 23 Mars 2025	328 qualifiés sur 3 jours dont 23 groupes et 380 dépliant distribués
Transju' Trails aux Rousses	Stand au centre des Rousses	7 et 8 juin 2025 1 jour de présence	300 contacts (90% des informations étaient sur la course). 30 contacts qualifiés sur des séjours 15 Mag pratique et 30 Flyers rando distribués
Festival Grandes Heures Nature à Besançon	Stand partagé avec le parc naturel du haut Jura	Juin 2025 1 jour de présence	30 contacts qualifiés. 10 Mag pratique distribués
SITV à Colmar	Stand partagé avec Jura Tourisme	7 au 9 novembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 160 contacts qualifiés</li> </ul> Distribués : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 75 Mag pratique</li> <li>• 25 plans de piste alpin</li> <li>• 30 plans de piste nordique</li> </ul>
Fête de la Cure	Stand avec animation escape game	2 août 2025	141 personnes qualifiés (70% des contacts étaient des vacanciers)

Le bilan de la présence en salon est mitigé si on l'analyse en termes de coût contact. Sur 2026, les choix de participation devront prendre en compte cette réalité.

Il faut reconsidérer la participation de la station sur certains salons. A l'inverse, la présence sur des événements forts de la station est à renforcer. Il s'agit d'en faire des leviers de communication tant en amont, en presse, que sur place en contact avec le public.

Les partenariats engagés en 2025 par l’OT dans le cadre de ces différentes missions de promotion et d’animations concernent :

Partenaire	Objet	Période	Bilan
O’xyrace, Trans’org, UTMJ, JSE	Temps forts sportifs	Toute l’année	Une bonne collaboration, partage d’info, communication commune.
Décathlon...	Partenariat Bus à la neige	Saison d’hiver	Une bonne collaboration, animation en point de vente pour mettre en avant la station. Point de départ des bus à la neige depuis Dijon et Chalonsur-Saône.

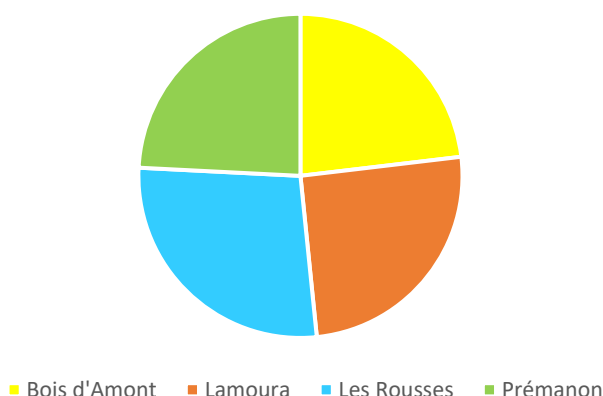
### 3.3. Animation évènementielle

Près de 11 000 personnes ont participé aux animations proposées par le service animation.

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, l’équipe a proposé 186 animations (dont 12 programmées pour la période de Noël 2025) réparties sur les quatre villages de la station. 43 animations ont été organisées à Bois-d’Amont, 47 à Lamoura, 51 aux Rousses et 45 à Prémanon.

Si le service s’attache à équilibrer son programme sur le territoire, il reste dépendant, surtout en période hivernale, de la disponibilité limitée des salles communales. Elles sont généralement mises à disposition des associations locales pour leurs activités sportives et culturelles notamment sur Lamoura, Prémanon et Bois-d’Amont. Des activités qui contribuent également à l’animation de la station.

Répartition du nombre d'animations par village



L’année 2025 a été marquée par le lancement d’un nouvel événement à destination des familles, « Les Môm’ents fantastiques » organisé le 26 février à l’Espace des Mondes Polaires à Prémanon. Il a enregistré un résultat très encourageant pour cette première édition avec environ 600 participants.

Le service animation a également été présent en renfort sur plusieurs grands événements du territoire :

- Transju'Jeunes (22 janvier 2025) – 700 personnes côtoyées,
- La Fête de la Cure (2 août 2025) – 200 personnes côtoyées,
- L'Abonde (15 août 2025) – 1000 personnes côtoyées,
- Le FestiForum – Forum des associations (30 août 2025) – 80 personnes.

### 3.3.1. Le programme d'animation hiver

Du 1er janvier au 21 mars 2025, plusieurs nouveautés ont été mises en place par le service animations.

- Un marché de Noël les 22 et 23 décembre 2025 aux Rousses, dans le cadre de l'événement Noël au Pays des Sapins.
- Une saison culturelle « Hors des pistes », du 17 janvier au 21 mars, comprenant 10 rendez-vous dont 6 spectacles pour 1 078 spectateurs.
  - Les spectacles ont été proposés en entrée payante afin de contribuer partiellement aux coûts des compagnies.
  - L'évènement « les Môm'ents fantastiques » totalise à lui seul 600 personnes. Gratuit et ouvert à tous, cette animation proposait 9 stands d'ateliers et 7 temps culturels (ciné-doudous, spectacles, conférence, boum des enfants, etc.). Son bilan permet d'en faire un rendez-vous pérenne.

L'hiver est également un temps propice aux animations familiales, proposées en extérieur comme en intérieur. Parmi les ateliers proposés cette année :

- Fabrication de miniluges
- « Morpion givré » : création d'un jeu sur le thème de l'hiver
- Stop motion avec Bricks 4 Kidz

Les activités en plein air comprenaient :

- Chasse au trésor
- Sculpture sur neige
- Course de mini luges (avec les mini luges fabriquées le matin même)
- Minigolf
- Rallye photos

Ainsi que des temps de découverte et de convivialité :

- Show de l'ESF
- Descente aux flambeaux des enfants
- Pot d'accueil
- Boum des enfants
- Dégustation de vins du Jura

- Après-midi jeux
- Escape game
- Journée promotion de l'Association des Agriculteurs du Haut-Jura
- Jura Nordic Nights (deux soirées cette année)

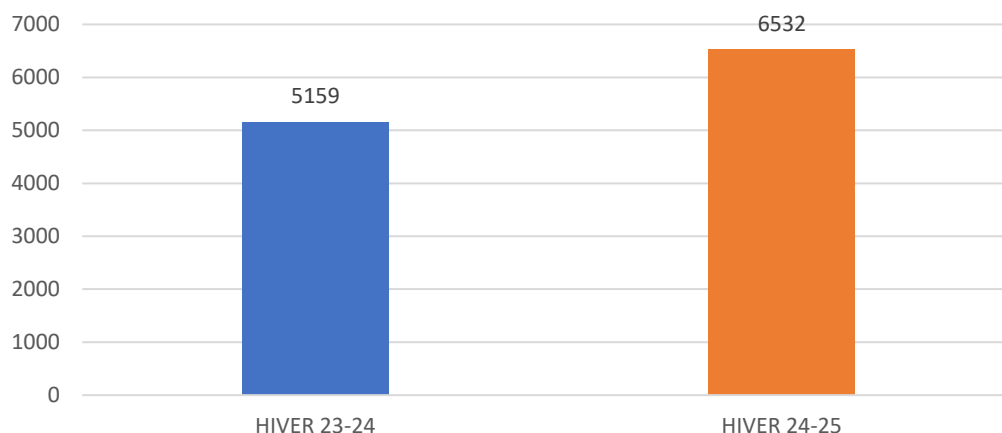
Pour la période de Noël, le service animations collabore étroitement avec les communes de la station, en particulier celle des Rousses, autour de l'événement Noël au Pays des Sapins. Il a démarré le 29 novembre avec le marché de Noël de Prémanon et l'ouverture de la boutique artisanale éphémère Le Bel Hiver à Bois-d'Amont.

Pour l'accueil des vacanciers pendant les vacances de Noël, le traditionnel pot d'accueil a fait place à une formule renouvelée : la foire aux infos. Une animation qui a vocation à évoluer dans les prochaines années en partenariat avec les socio-professionnels adhérents à l'Office de Tourisme.

### **Bilan de la fréquentation**

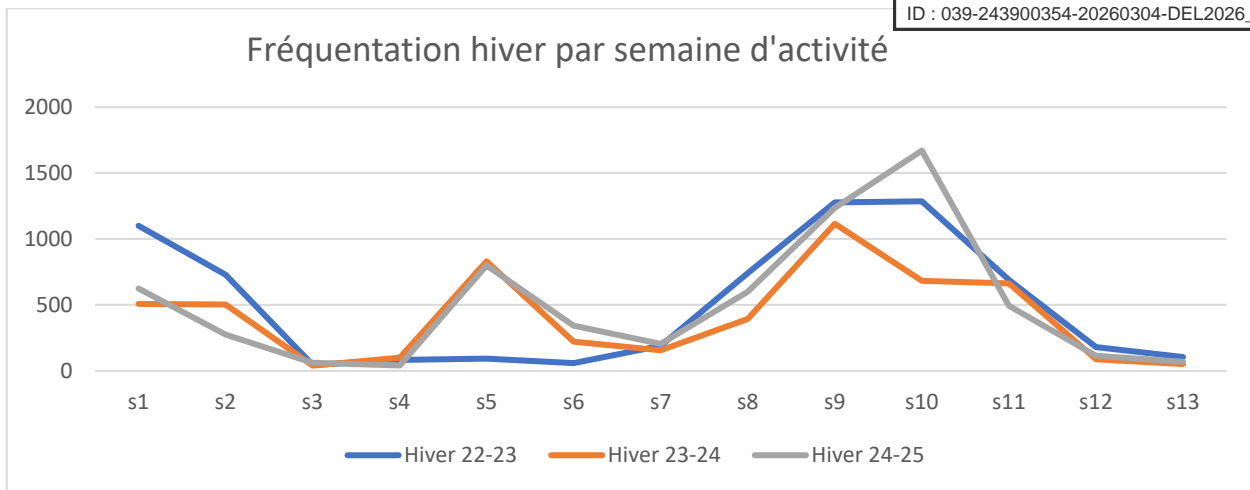
Par rapport à 2024, il a été enregistré en 2025 une fréquentation en hausse d'environ 27 %.

#### Fréquentation des animations sur l'hiver



L'analyse sur les trois dernières saisons hivernales de la fréquentation hebdomadaire montre :

- Une fréquentation qui varie nettement d'une semaine à l'autre avec un pic logique sur les périodes de vacances scolaires. A noter qu'il y a bien sûr une corrélation avec la fréquentation globale de la station et celle des animations qui reste étroitement liée à la présence touristique
- Une fréquentation des animations en baisse relative en cas de conditions météo dégradées. Un faible enneigement, en revanche, impacte positivement la fréquentation des animations avec un public en recherche d'alternatives.
- Une fréquentation à la baisse lorsque les conditions sont très favorables à la pratique du ski et des activités extérieures. Le public priorise alors les activités de glisse.



Les animations concourent ainsi à l’attractivité de la destination en renforçant l’offre d’activités disponibles pendant les vacances. Elles deviennent d’autant plus stratégiques en cas de faible enneigement car elles compensent partiellement un déficit de conditions favorables à la glisse.

### **Budget alloué sur la saison hivernale**

En 2025, la part dédiée aux animations sur l’hiver représente 50 % du budget total. Ces moyens se répartissent de la manière suivante :

- 7 % sont consacrés aux animations et au matériel,
- 50 % aux spectacles et concerts dans le cadre de la programmation culturelle,
- 42 % aux événements, notamment avec la récupération du marché de Noël et la création de l’événement *Les Môm’ents fantastiques*.

L’hiver est passé de 30 à 50% du budget en comparaison aux précédentes saisons. Une augmentation qui s’explique par l’augmentation des recettes générées sur certains événements notamment les *Ren’comtoises*. Elles représentent en 2025 environ 11 % du budget global, contribuant ainsi à une meilleure autonomie financière et à la consolidation de l’offre hivernale.

### **3.3.2. Le programme d’animations été**

Le service animations a organisé 64 animations réparties sur 10 semaines et de façon équitable entre les quatre villages :

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	
<b>Lamoura</b>	0	2	3	2	2	3	3	1	0	0	16
<b>Les Rousses</b>	2	1	2	2	2	1	1	2	2	1	16
<b>Prémanon</b>	1	2	1	2	2	2	2	1	1	2	16
<b>Bois d'Amont</b>	4	1	1	1	2	1	1	3	1	1	16
											<b>64</b>

Parmi ces 64 animations, le service a proposé :

- Des ateliers (fabrication de catapultes avec concours de jet sur l'un des lacs, théâtre d'improvisation, découverte du monde des pierres)
- Des temps conviviaux (jeux au lac, burger quizz, marchés artisanaux et concerts).

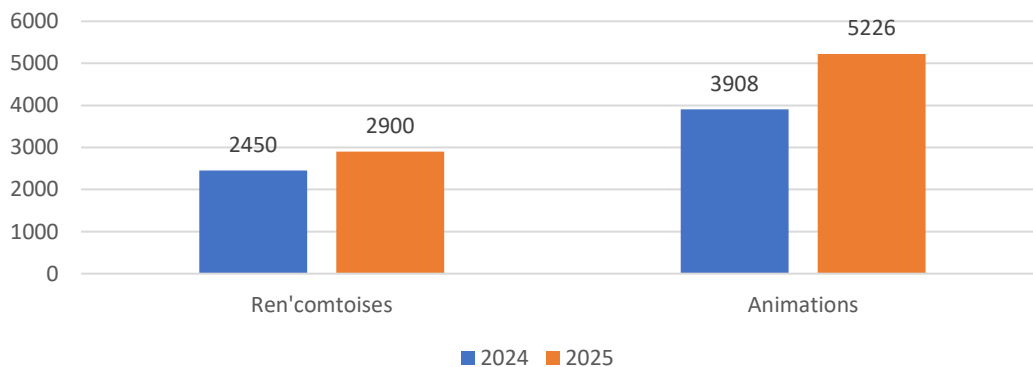
Le principal temps fort organisé par le service a été « Les Ren'comtoises ». 8 rendez-vous concentrés sur les 4 villages et qui ont réuni près de 2 900 personnes (soit environ 363 personnes par date). Cela représente plus de la moitié des 5226 participants recensés sur l'ensemble de nos animations estivales. Les Ren'comtoises c'est aussi :

- Une moyenne de 21 artisans par date (avec une limite de 15 pour la commune de Lamoura).
- 8 concerts animés par 8 groupes différents.

En 2024, le programme comptabilisait 70 animations sur l'ensemble du territoire. La baisse du nombre d'animations en 2025 s'explique notamment par la mobilisation du service animations sur des manifestations locales majeures, telles que :

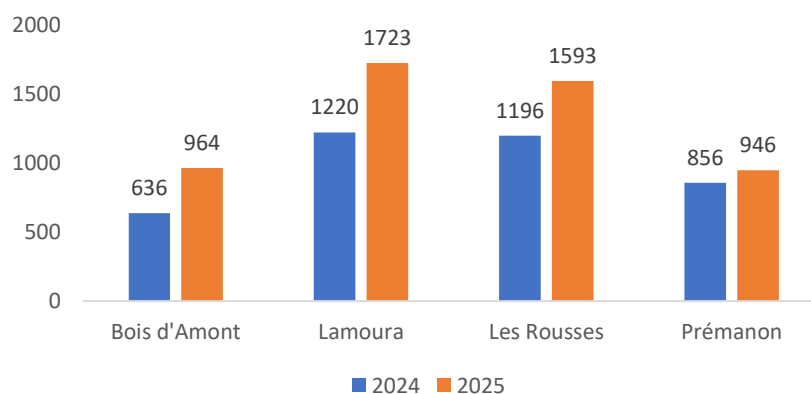
- La **Fête de la Cure**, avec l'organisation d'une petite chasse au trésor,
- L'**Abonde**, pour laquelle le service a assuré la régie d'un spectacle,
- **Festi'Forum** des associations, animé par la création d'un jeu de plateau grand format.

Comparatif fréquentation animations N-1 et N



Cette stratégie a permis de maintenir une fréquentation globale élevée, malgré une diminution marquée des pots d'accueil, impactés par des conditions météorologiques défavorables (notamment en juillet).

Fréquentation par villages



### **Quelques tendances ont été observées :**

- Les Ren'comtoises continuent de gagner en notoriété, avec une hausse notable de la participation des locaux.
- La présence sur les grands événements renforce la visibilité du service animations et de l'Office de Tourisme et favorise les liens avec les acteurs locaux, les visiteurs et les habitants.
- Les territoires des lacs apparaissent comme un potentiel à développer, notamment pour des animations plus ambitieuses : le public y est réceptif dès que les conditions météorologiques sont favorables.

Nous avons également constaté que les animations en fin d'après-midi et en soirée (comme le Burger Quiz ou les Ren'comtoises) rassemblent un plus large public. Une nocturne sur l'un des lacs, par exemple le lundi soir, pourrait constituer un nouveau temps fort à expérimenter.

### **Budget alloué à la saison estivale**

En 2025, la saison estivale représente 49 % du budget total, confirmant son poids structurant dans la programmation annuelle. La répartition de cette enveloppe, représentant 49% du budget global, s'articule principalement autour de l'événementiel :

- 13 % du budget sont dédiés aux animations et au matériel,
- 87 % aux événements (*Les Ren'comtoises* ou le *Forum des Associations*).

*Les Ren'comtoises*, manifestation désormais bien identifiée par le public, bénéficie d'une notoriété croissante et constitue un levier important pour le service animation. Elle permet de générer des recettes représentant 14 % de l'enveloppe budgétaire globale, contribuant ainsi à la pérennité et au développement de l'offre estivale.

#### **3.3.3. L'information sur le programme d'animation**

La communication sur le programme d'animation est relayée par :

- une information dans les Office de tourisme,
- une documentation spécifique éditée chaque semaine,
- une diffusion dans la rubrique « Agenda » du site web de l'Office de tourisme,
- des posts sur les réseaux sociaux de la Station des Rousses

Un travail a été conduit pendant l'été pour améliorer la visibilité de l'agenda des événements qui se déroulent sur la Station, organisés ou pas par l'Office de Tourisme. L'objectif visait à renforcer l'accès à une information au jour le jour sur le site web. Ce travail demande à être poursuivi avec les socio-professionnels du territoire pour contribuer encore plus fortement à une meilleure fluidité et visibilité de l'information au bénéfice de l'expérience visiteurs.

La communication sur les animations a évolué pour les vacances de Noël, toujours pour améliorer l'information client avec notamment une diffusion plus conséquente sur les réseaux sociaux et la création d'une newsletter à destination des acteurs touristique du territoire, premier relais des publics en séjour.

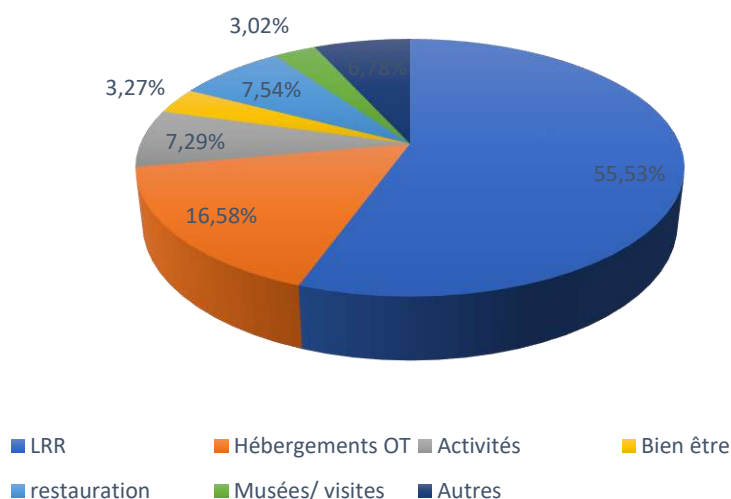


### 3.4. Coordination des partenaires du développement touristique local

#### 3.4.1. Les adhérents de l'Office de Tourisme

L'OT compte 398 adhérents en 2025 à la suite de la campagne d'adhésion lancée à l'automne.

	24/25		25/26	
	Adhésions		Adhésions	
<b>Total</b>	409		398	
<b>Hébergements</b>	288	70,42%	287	72,11%
<b>Hébergements LRR</b>	220	53,79%	221	55,53%
<b>Hébergements OT</b>	68	16,63%	66	16,58%
<b>Activités</b>	31	7,58%	29	7,29%
<b>Bien être/ sport</b>	18	4,40%	13	3,27%
<b>Restauration</b>	32	7,82%	30	7,54%
<b>Musées/ visites</b>	11	2,69%	12	3,02%
<b>Autres</b>	29	7,09%	27	6,78%



A noter que les hébergeurs affiliés à Les Rousses Réservation représentent 55,53% des adhérents de l'OT et 85,33% de l'offre des meublés. Ils totalisent environ 10% de la taxe de séjours perçue par la CCSR sur les meublés soit 34k€.

#### 3.4.2. La Commission Tourisme

La commission tourisme est depuis plusieurs années le principal outil de coordination des acteurs touristiques du Territoire. Elle se tient une fois par an et réunit les membres élus. Elle s'est déroulée cette année le 20 novembre 2025 avec une réélection des collègues. La liste de ses membres est disponible sur le site [Lesrousses.com](http://Lesrousses.com).

#### 3.4.3. Fonctionnement 2026

Réunir les professionnels qui font le tourisme sur le territoire, seulement une fois par an, pour une réunion ou l'information est exclusivement descendante paraît aujourd'hui insuffisant.



Cela ne permet pas répondre aux enjeux de transformation et de concurrence accrue. C'est le constat qui ressort des rencontres avec les acteurs du territoire menées par le nouveau directeur de la SAEM SOGESTARr et le nouveau responsable de l'Office de Tourisme.

La mission de coordination demande à être repensée et cela a fait l'objet d'un temps de discussion lors de la commission tourisme. Cette réflexion sera conduite lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2026 en y associant les membres de la commission tourisme.

### 3.5. Observatoire du Tourisme

L'observatoire du tourisme se limite aujourd'hui à une information sur la fréquentation des différentes antennes de l'OT. (cf 3.1.2 et 3.1.3).

Cette fréquentation ne reflète pas la réalité des flux sur le territoire. Cela ne permet pas non plus de dresser un bilan touristique à la fois fiable et pertinent. L'analyse des flux des origines géographiques des différentes clientèles de la SAEM SOGESTAR en atteste (cf 3.5.3).

L'équipe de l'OT travaille, en collaboration avec le service tourisme de la CCSR, à la définition d'un Observatoire du Tourisme. Il sera réalisé à l'aide des datas collectés à la fois par l'OT, les sites référents, Jura Tourisme et la CCSR via la taxe de séjours.

Cette démarche permettra de répondre plus précisément, avec une vision 360°, à la fois à la demande la CCSR et aux exigences du classement catégorie 1.

Le projet devrait se finaliser avant l'été 2026.

#### 3.5.1. Les données clefs de la Station

##### Ventilation des hébergements sur la Station

Type hébergement	Nombre d'établissements	Nombre de lits	part Jura
Hôtellerie	9	375	11%
Hôtellerie de plein air	1	156	1%
Hébergements collectifs	16	1598	29%
Meublés de tourisme	501	2481	17%
Chambres d'hôtes	7	57	3%
Résidences secondaires	3277	16385	23%
Total lits		21052	18%

Donnée Jura Tourisme - 2024

## Part AirBnb :

Catégorie	Nombre d'hébergements	% du parc résidentiel
Tous les hébergements	502	7,1%
Résidences principales	119	1,7%
Résidences secondaires	353	5%
<i>dont meublés de tourisme dédiés</i>	61	0,9%
Chambres chez l'habitant	30	0,4%

## Focus sur les meublés

du 01/11 N au 31/10 N+1		
Lits marchands	2024/2025	2023/2024
Station hiver	5 684	5 467
LRR hiver	1 918	1 918
Part de LRR	34%	35%

Station été	5 569	5 500
LRR été	1 918	1 918
Part de LRR	34%	35%

Le nombre de lits marchand des meublés a légèrement évolué versus n-1. Les Rousses Réservation (LRR) commercialise 34% de cette offre avec 1 918 lits marchands proposés à la location.

### 3.5.2. Bilan des nuitées

## Bilan Hiver 2025 - données Jura Tourisme du 01/12/2024 au 31/03/2025



### Fréquentation touristique marchande et non marchande EPCI Station des Rousses Nuitées touristiques des Français et étrangers\*

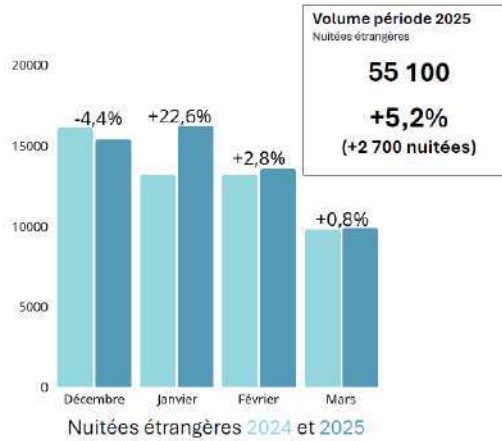
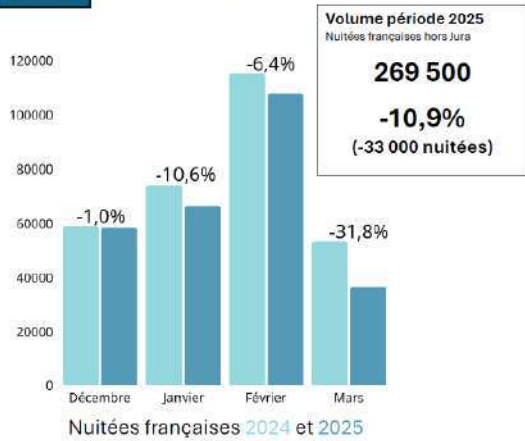


Région	2024	2025	%	Pays	2024	2025	%
Ile-de-France	74 800	63 000	-15,8%	Suisse	27 300	32 100	17,6%
Bourgogne-Franche-Comté	41 600	42 300	1,7%	Belgique	4 800	3 800	-20,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	43 000	40 600	-5,6%	Allemagne	4 200	3 300	-21,4%
Hauts-de-France	44 200	32 100	-27,4%	Royaume-Uni	2 200	2 200	0,0%
Grand Est	30 500	30 000	-1,6%	Etats-Unis	1 000	2 000	100,0%

\*Nombre de nuitées du 29/02/2024 : 5 500



Fréquentation touristique marchande et non marchande **EPCI Station des Rousses**  
 Nuitées touristiques des Français et étrangers\*



\*Observation des nuitées touristiques marchandes et non marchandes des clientèles françaises (hors Jura) et étrangères (hors Espagne et Pays de l'Est) sur la période du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 31 mars 2025



La Station des Rousses enregistre une baisse de nuitées de -8,5% versus n-1. A titre de comparaison le département affiche -9,7% et la zone Montagne du Jura -6,6%. Sur cette même période LRR enregistre une baisse de -6%

**Bilan été 2025 - données Jura Tourisme du 01/07/2025 au 31/08/2025**

Fréquentation touristique marchande et non marchande Station des Rousses  
 Nuitées touristiques des Français et étrangers\*



\*: hors Pays de l'Est et Espagne



La baisse sur l'ensemble du département est de -2,1% et sur le Haut-Jura de -0,86%. A noter que la Station des Rousses représente 30% des nuitées du Haut-Jura (721 990) et 8% des nuitées du département (2,826 millions).

Données Jura Tourisme

## Focus sur les meublés

du 01/11 N au 31/10 N+1			
Nuitée	2024/2025	2023/2024	ratio
Station hiver	132 092	127 438	4%
LRR hiver	13 182	14 098	-6%
Part de LRR	10%	11%	

Station été	En cours de traitement	100 202	/
LRR été	9 070	9 984	-9%
Part de LRR	/	10%	

Les Rousses Réservation (LRR) représente 10% du total des nuitées réalisées sur la location de meublés sur la Station.

La tendance constatée en 2025, tant sur l'hiver que sur l'été, est la réservation en dernière minute et le court séjour. Si LRR enregistre une baisse de nuitées, le nombre de dossiers progresse de 5%. Le nombre de nuitées moyen par séjour baisse et il faut plus de clients pour maintenir un volume de nuitées similaire.

### 3.5.2. Origine géographiques des clients des activités gérées par la SOGESTAR

Les datas collectés sur l'origine géographique des clientèles dans des activités distinctes de l'OT montrent des différences significatives. Ces datas, complétés par une analyse des taux de captation, permettent de prendre des décisions sur la ventilation de nos budgets de communication.

Pour ce qui concerne la promotion de la station en tant que destination touristique de séjours, on mesure les zones géographiques à mobiliser sur du court ou moyen séjour.

#### Domaine skiable Jura sur Léman hiver 24-25

54% des titres guichets adultes sont originaires d'un isochrone d'1h. A 2h, on passe à 57%. Bourgogne Franche-Comté représente 53% des titres, Auvergne Rhône-Alpes totalise 13% majoritairement avec le département de l'Ain.

Pour la clientèle de séjour, 3 régions sont significatives avec un poids différent mais un taux de captation similaire Ile de France, Haut de France et Grand Est. Ces trois régions représentent 25% des titres guichets adultes.

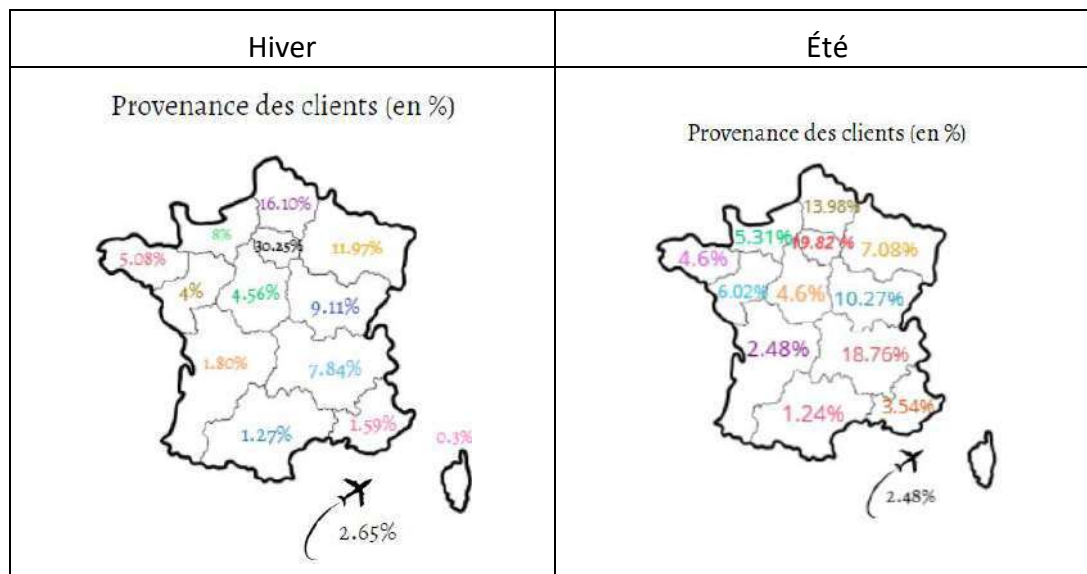
La Suisse représente 14% des titres adultes dont 90% proviennent du Canton de Vaud.

#### Domaine nordique de la Station des Rousses hiver 24-25

50% des titres guichets adultes sont dans un isochrone 1h (versus 54% pour l'Alpin). A 2h, on passe à 57%. A noter cependant que dans la fréquentation le poids des pass saison est plus que significatif.

Bourgogne Franche-Comté représente 43% des titres et Auvergne Rhône Alpes totalise 21% par le poids du Rhône sur la pratique nordique. Pour la clientèle de séjour, on retrouve les mêmes régions que pour l'alpin pour 23,17% des ventes de titre guichets adultes.

## Centrale de réservation



## Base nautique été 2025

La part de la fréquentation touristique sur la base nautique représente 57% de la clientèle. Les 43% restant proviennent d'un bassin en isochrone 2h dont la moitié est originaire du Jura. La clientèle suisse représente seulement 3 % des ventes.

## 4. MOYENS MIS EN ŒUVRE SUR LE SITE

### 4.1. Organisation et effectif

#### 4.1.1. Organisation

À la suite du départ du directeur marketing également directeur de l'OT, une nouvelle organisation a été mise en place au 1<sup>er</sup> juin 2025. Un responsable de l'Office de Tourisme a été désigné. Il assure le management des équipes et du service sous l'autorité du Directeur de la SAEM SOGESTAR.

Basé à l'Office de Tourisme, Julian Bricard exerce cette fonction de direction, en temps partagé, avec la responsabilité de la centrale de réservation. Cette organisation permet d'avoir un « patron » sur place portant une vision globale des enjeux liés à l'accueil des clientèles et à la commercialisation de logements.

Cette évolution installe un mode de fonctionnement qui correspond à la réalité de nombreux offices de tourisme de station qui gèrent à la fois accueil et centrale de réservation. Une direction maîtrisant les deux acteurs majeurs de l'accueil des publics est cohérente pour au moins trois raisons majeures :

- Une meilleure maîtrise du parcours clients sur la station.
- Une prise en compte du poids des hébergeurs qui représente près de 55% des adhérents de l'OT.
- Le développement d'une culture plus commerciale dans l'approche des clientèles.

Pour ce qui concerne la communication de la Station des Rousses, elle reste sous l'autorité du directeur de la SAEM SOGESTAR qui gère directement l'équipe communication. Le plan de communication est établi conjointement avec le responsable de l'OT et ses équipes.

#### 4.1.2. Effectif

L'effectif, à la suite de la réorganisation engagée en juin 2025, se ventile comme suit (annexe 4) :

- Du personnel affecté exclusivement à l'OT. Cela concerne le service accueil et le service animations qui regroupent du personnel permanent avec un renfort de saisonniers pendant les périodes de vacances.
- Du personnel mutualisé affecté à la communication de la Station des Rousses et des autres activités de la SOGESTAR. Cela concerne le service communication composé exclusivement de personnel permanent. La ventilation est en moyenne de 60% à la convention d'objectif.
- Du personnel transversal qui concerne principalement les fonctions supports : RH, finance, QSE, technique et juridique.

#### 4.1.3. Sécurité du personnel

Sécurité du personnel : 1 accident de trajet d'une hôtesse d'accueil à déplorer en 2025 (Déchirure du genou) pour 22 jours d'arrêt.

#### 4.1.4 Bilan sur la gestion des locaux et des biens

Les points suivants, relevant de la CCSR, demandent à être solutionnés :

- Les téléviseurs ne fonctionnent pas dans les trois bureaux ce qui est non conforme au classement critère 1.
- La signalétique de l'Office de Tourisme des Rousses est très datée ce qui, en image perçue, est contre-productif.
- L'aménagement interne de l'OT des Rousses tranche avec les bureaux d'informations de Bois d'Amont et Lamoura. Cela donne également une image vieillotte de la station. A cela s'ajoute des problématiques de chauffage.

Un projet de « cosmétique » a été soumis à la CCSR pour relooker l'accueil de l'OT des Rousses . A noter les investissements réalisés sur le site du col de la Faucille sur Mont-Jura qui renforce le décalage avec la qualité d'accueil sur notre station.

## 4.2. Comptes financiers 2025

### 4.2.1. Suivi du budget contractualisé

Le budget est dans l'enveloppe prévue de 710 k€.

Il intègre la masse salariale affectée à l'exercice de la convention d'objectifs, les charges de communication et de fonctionnement ainsi que les charges de bilan.

	Budget 2025	Réalisé	SOLDE
<b>ANIMATION</b>	<b>86 500 €</b>	<b>86 852 €</b>	<b>- 352 €</b>
Achat animation, spectacles et frais déplacements	18 000 €	13 455 €	4 545 €
Salaires	65 500 €	68 134 €	- 2 634 €
Autres charges directes	3 000 €	5 264 €	- 2 264 €
<b>COM, PROMO, PARTENARIAT ET FONCTIONNEMENT OT</b>	<b>172 700 €</b>	<b>160 594 €</b>	<b>12 106 €</b>
Publicité, catalogues, salons	44 000 €	32 933 €	11 067 €
Salaires	75 700 €	75 794 €	- 94 €
Autres charges directes (budget de 53k€)	53 000 €	51 868 €	1 132 €
<b>ACCUEIL LES ROUSSES / BOIS D'AMONT / LAMOURA</b>	<b>345 800 €</b>	<b>358 019 €</b>	<b>- 12 219 €</b>
Autres charges directes	23 000 €	41 953 €	- 18 953 €
Salaires	315 700 €	312 390 €	3 310 €
Répartition charges globales accueil	7 100 €	3 676 €	3 424 €
<b>FRAIS DE STRUCTURE</b>	<b>105 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>- €</b>
Frais de structure forfaitaire	105 000 €	105 000 €	- €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>710 000 €</b>	<b>710 466 €</b>	<b>- 466 €</b>

*Les recettes sont déduites des charges*

### 4.2.2. Analyse des comptes 2025

#### Sur le poste animation

- Le budget animation est inférieur à l'enveloppe prévue mais cela s'explique par les recettes perçues sur différentes animations. Elles représentent près de 4 500€ qui viennent alléger cette ligne budgétaire.

- Le dépassement sur les autres charges directes sont liées à la réparation d'un véhicule qui arrive en fin de vie. Cette dépense a fait l'objet d'un accord préalable de la CCSR.
- Le dépassement de la masse salariale sur le poste animation est liée principalement au recrutement d'un saisonnier supplémentaire pour l'été pour pallier un arrêt maladie.

### **Sur le poste com, promo et fonctionnement**

- Le budget communication recentré sur du digital a permis de contenir les dépenses sans pénaliser la promotion de la station. La maîtrise de ce poste budgétaire permet de compenser pour partie la hausse des coûts d'énergie.
- Les autres charges directes concernent des charges transversales de fonctionnement, les charges d'amortissement et la masse salariale transversale.
- La masse salariale porte sur les équipes de communication affectées en mutualisation à la promotion de la station.

### **Sur le poste accueil**

- Le dépassement conséquent sur les charges directes concerne le poste EDF. Le budget prévisionnel a été établi alors que les questions de facturation EDF n'étaient pas éclaircies. Cette situation va s'améliorer en 2026 avec une réduction significative du prix du KWH. Ce seul poste explique le dépassement sur les charges directes de l'OT. Il souligne aussi l'enjeu de rénover l'OT des Rousses sur un plan énergétique.
- Pour le reste, la masse salariale est maîtrisée et intègre les personnels en charge de l'accueil et du fonctionnement de l'OT. Le travail engagé sur l'organisation, le calendrier d'ouverture et le recrutement de saisonniers a porté ses fruits et sera visible encore sur l'exercice 2026.

## 5. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

### 5.1. Satisfaction clientèle

La satisfaction des publics accueillis à l'OT, dans ses BI et par la centrale de réservation est mesurée à travers différents critères et outils :

- Une enquête de satisfaction via la centrale de réservation : note 8.6 / 10
- Un suivi « e-Réputation » via la note « Fairguest » : OT Les Rousses : 8.8 / 10 (71 nouveaux avis sur les 12 derniers mois)
- Un suivi satisfaction accueil OT Les Rousses via la borne Taqt (smiley) à l'OT des Rousses : 88 % de très satisfait

Cela reste, pour autant, très sommaire et demande à être affiné en termes de méthodologie et de critères mesurés. L'objectif en 2026 sera de mettre en place un process plus abouti pour mesurer la satisfaction des publics accueillis d'une part et des outils de communication d'autre part.

### 5.2. Suivi des audits

#### 5.2.1. Audit interne

Un audit interne réalisé au mois de mars. Il fait état de 2 écarts. Douze pistes d'amélioration ont été relevées :

Exemple de piste d'amélioration (issue de l'audit interne et de la revue de direction QSE) :

- Restructurer l'accueil téléphonique du standard des offices du tourisme via la Softphonie.
- Revoir l'aménagement intérieur et extérieur de l'office de Tourisme des Rousses.
- Mettre en place un observatoire du tourisme "station".
- Aménager un tiroir sécurisé (caisse) au point info de Lamoura.

#### 5.2.2. Audit externe

L'audit de suivi QSE par l'Organisme Français de Certification a été réalisé le 6/08/2025, avec les résultats suivants : 0 remarque notifiée, 0 non-conformité, 0 points à surveiller concernant le processus O2-Accueillir les clients.

Conclusion de l'auditeur :

*« Cet audit a permis de s'assurer que le SMQ en place répond bien aux exigences des normes ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018.*

*Le SMQSE est adapté à la taille, à l'organisation de l'entreprise et à son contexte, il est mis en œuvre et bien suivi. »*

### 5.3. Suivi des réclamations

#### 5.3.1. Traitement des réclamations

Expression clients : Le traitement de l'ensemble des expressions clients est réalisé via le logiciel « Qualishare ». Concernant l'office de tourisme des Rousses et ses antennes :



## Hiver 2024-2025

22 « expressions clients » traitées. 17 félicitations pour 5 réclamations (soit 77.3 % de félicitations)

Réclamations	Félicitations
Manque de documentation hors station Gestion des hébergements	Accueil : 17

## Eté 2025

16 « expressions clients » traitées. 14 félicitations pour 2 réclamations (soit 87.5 % de félicitations)

Réclamations	Félicitations
Répondeur téléphonique pas optimisé Accueil camping cariste	Accueil : 13 Aménagement pour le vélo : 1

### 5.3.2. [Suivi des indicateurs \(KPI'S\)](#)

<u>Indicateur de performance</u>	24-25	23-24
<b>Nombre de jours moyens entre la date de réception de l'expression client et la réponse envoyée &lt; 10 Jours</b>	3	3.5

### 5.3.3. [Suivi des labels](#)

- Renouvellement label « Qualité Tourisme » pour les activités de loisirs en 2022 pour 5 ans : Taux de réussite : 95 %
- Classement en catégorie 1 de l'Office de tourisme renouvelé en 2023.
- Marque « Tourisme & handicap » pour l'OT des rouses renouvelé en 2022.

## 6. PROPOSITIONS POUR 2026

Une note stratégique a été présentée en juin 2025 à la CCSR. Son objet était de proposer d'engager une réflexion structurelle sur le fonctionnement de l'OT pour répondre à trois objectifs :

- Adapter l'organisation de l'OT aux profondes mutations qui bousculent ces organismes et les obligent à se réinventer pour rester des acteurs centraux du développement touristique local.
- Optimiser les dépenses à valeur ajoutée (communication, animation) par une maîtrise renforcée de la masse salariale.
- Repenser la définition, l'organisation et l'affectation des missions pour en assurer la bonne réalisation.

Il est également proposé d'organiser deux réunions intermédiaires par an pour assurer le suivi de la convention d'objectifs. La première en avril pour faire le point sur l'hiver et évoquer l'été. La seconde en octobre pour faire le point sur l'été et évoquer l'hiver.

### 6.1. Organisation et exercice des missions de l'Office de Tourisme

#### 6.1.1. Les objectifs

Les missions qui incombent à l'OT dans le cadre contractuel ou normatif devront être ajustées en 2026. Un travail sera à conduire avec la CCSR pour répondre aux orientations du futur Contrat de Station et aux attentes contemporaines des publics.

Dans cette attente, le premier semestre 2026 sera consacré à porter une première étape de changements nécessaires à l'exercice des missions confiées à la SAEM SOGESTAR dans le cadre de la convention d'objectifs.

#### 6.1.2. Les axes stratégiques

Les axes stratégiques 2026 sont les suivants :

**Axe 1** - Repenser l'animation des socio pro avec des commissions métiers définies au regard des enjeux de développement de la station.

**Axe 2** - Accompagner la professionnalisation des acteurs touristiques notamment sur les enjeux marketing liés aux nouvelles attentes des publics et en particulier de nos publics cibles.

**Axe 3** - Structurer un Observatoire du Tourisme en lien avec Jura Tourisme et la CCSR pour renforcer la connaissance des clients et des flux touristiques sur le territoire.

**Axe 4** - Optimiser la masse salariale pour répondre, à effectif constant, à l'ensemble des missions contractualisées par un renforcement de la polyvalence des équipes.

**Axe 5** - Adapter la mission d'accueil aux transformations numériques et aux recours à l'IA (40% des requêtes tourisme en 2025).

**Axe 6** - Réviser le calendrier et le planning d'ouverture dans l'intérêt et la satisfaction des publics tout en optimisant les heures travaillées.

**Axe 7** – Revisiter l'organisation du traitement des demandes entrantes (mail et appels) jusqu'ici traitées exclusivement à l'OT des Rousses

**Axe 8** – Repenser la mesure de la satisfaction clients.

## 6.2. Stratégie de promotion & animation

### 6.2.1. Les objectifs

La stratégie de promotion et de communication vise cinq objectifs :

- Travailler sur la notoriété de la destination en national et sur le marché suisse avec un renforcement des relations presse et des prises de paroles. Et par la même revendiquer son statut de 1<sup>ère</sup> station du Jura.
- Structurer la stratégie digitale en optimisant les performances du site web et des réseaux sociaux.
- Questionner les supports papier dans leur utilité et leur finalité pour produire utile.
- Renforcer la commercialisation de la destination pour être au niveau des standards dans les stations de ski et favoriser l'irrigation des flux sur le territoire.
- Faire du programme d'animations un levier de fréquentation et de communication.

### 6.2.2. Les axes stratégiques

Les axes stratégiques 2026 sont les suivants :

**Axe 1** – Poser une plateforme de marque et une nouvelle charte graphique via un budget supplémentaire au cadre contractuel.

**Axe 2** – Déployer les budgets sur 3 postes principaux, en cohérence avec les actions engagées par les partenaires institutionnels que sont Jura Tourisme, le CRT BFC et Montagnes du Jura :

#### 2.1 - Le digital

2.1.1 – Achat en SEA avec des post sponsorisés sur les différents réseaux sociaux.

2.1.2 - Renforcement de la ligne éditoriale de la station sur tous ses réseaux sociaux.

2.2 - Le référencement naturel pour faire du site web un outil de conquête de nouveaux flux.

2.3 - Les relations presse pour (re)gagner en notoriété nationale et en image de marque.

**Axe 3** – Limiter les présences en salon. Privilégier la présence sur les événements majeurs du territoire. Développer, à ce titre, des partenariats avec les organisateurs pour optimiser la visibilité nationale des événements à forte audience.

**Axe 4** – Questionner les éditions papier pour produire des outils qui répondent à un objectif clairement défini et sortir de la culture du dépliant. Le Mag'Pratique est directement concerné : un outil de promotion ou outil à destination des vacanciers et habitants ?

**Axe 5** – Harmoniser les contenus et les liens entre les sites web stratégiques de la station : site web de la Station des Rousses, site web de la centrale de réservation, site web Jura Sur Léman. Travailler tunnel de commandes, landing page et optimisation du SEO.

**Axe 6** – Poser des indicateurs de performance.

**Axe 7** – Poser une matrice de décisions pour accompagner la stratégie du programme d'animations



## Matrice de décision – choix du programme d’animation

Objectif	FLUX	COMMUNICATION	SEGMENTATION	FEDERER
Finalité	Contribuer à <i>faire venir</i> ou à absorber du temps occupé en cas de forte fréquentation	Contribuer à <i>faire parler de</i> la station avec des animations qui permettent du relais presse	Contribuer à offrir <i>des offres distinctes</i> et adaptées aux différents publics cibles	Fédérer les acteurs touristiques sur des rendez-vous récurrents marquer des saisons

## 6.3. Budget 2026

### 6.3.1. CEP 2026

#### Montant de la subvention 2026

Conformément aux dispositions de l’article 6 de la convention d’objectifs, après calcul de l’indexation, le montant de la subvention passe à 725 000 k€.

Le budget proposé est établi sur cette base contractuelle. Il est possible, selon le souhait de la CCSR, de maintenir un budget à 710k€ en travaillant sur deux postes budgétaires : animation et communication.

#### Masse Salariale

Sur la masse salariale :

- Il est proposé pour faciliter le suivi de la masse salariale affecté à l’OT :
  - De figer le prorata des personnes en mutualisation sur la base des historiques des dernières années (communication et direction).
  - D’imputer la masse salariale des personnels permanents à 100% et de poser en recette :
    - 37 k€ provenant des adhésions,
    - 20 k€ provenant de temps consacré à la vente. Il sera réévalué en fin de convention à la réalité ce qui pourrait représenter une économie.
- La masse salariale animation est révisée à la baisse. Elle intègre un poste de permanent renforcé par des saisonniers sur la saison et par l’équipe de permanents en hors saison.
- Le budget salaire du poste accueil intègre le volet direction, les permanents accueil, les saisonniers et la masse salariale transversale auparavant affectée en « autres charges » du budget communication.
- Le budget 2026 permet une visibilité complète de la masse salariale. Il bénéficie du travail sur la maîtrise des heures affectées à l’accueil notamment par une réduction du recours aux saisonniers.



## Charges

Le budget 2026 profite du travail engagé sur l'optimisation de la masse salariale et la réduction des charges EDF. Il est proposé d'affecter les économies réalisés et le supplément lié à l'index sur les postes suivants :

- Achat d'animation pour renforcer le programme.
- Communication pour renforcer la promotion de la station.
- Les charges de l'OT des Rousses (par rapport à l'enveloppe initiale de 2025).

Sur le poste fonctionnement de l'OT, les autres charges externes sont ventilées entre les charges qui relèvent du fonctionnement et des charges de bilan (amortissement).

	2025		2026	
	Budget	Réalisé	Budget	SOLDE
<b>ANIMATION ET COORDINATION DES DIVERS PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE LOCAL</b>				
<b>ANIMATION</b>	<b>86 500 €</b>	<b>86 852 €</b>	<b>90 800 €</b>	<b>3 948 €</b>
Achat animation, spectacles et frais déplacements	18 000 €	13 455 €	25 000 €	11 545 €
<i>Achat animation financé via recettes</i>			4 000 €	4 000 €
Autres charges directes	3 000 €	5 263 €	4 500 €	- 763 €
Salaires	65 500 €	68 134 €	57 300 €	- 10 834 €
<b>COM, PROMO, PARTENARIAT ET FONCTIONNEMENT OT</b>	<b>172 700 €</b>	<b>160 595 €</b>	<b>181 100 €</b>	<b>20 505 €</b>
<b>Communication</b>				- €
Publicité, catalogues, salons	44 000 €	32 933 €	60 900 €	27 967 €
Salaires	75 700 €	75 794 €	77 200 €	1 406 €
<b>Fonctionnement OT</b>	<b>53 000 €</b>	<b>51 868 €</b>	<b>43 000 €</b>	<b>8 868 €</b>
<b>ACCUEIL LES ROUSSES / BOIS D'AMONT / LAMOURA</b>	<b>345 800 €</b>	<b>358 019 €</b>	<b>348 100 €</b>	<b>9 919 €</b>
Autres charges directes	23 000 €	41 953 €	35 000 €	- 6 953 €
Répartition charges globales accueil	7 100 €	3 676 €	7 100 €	3 424 €
Salaires (accueil + fonctionnement)	315 700 €	312 390 €	306 000 €	- 6 390 €
<b>FRAIS DE STRUCTURE</b>	<b>105 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>- €</b>
Frais de structure forfaitaire	105 000 €	105 000 €	105 000 €	- €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>710 000 €</b>	<b>710 466 €</b>	<b>725 000 €</b>	<b>14 534 €</b>

### 6.3.2. Plan d'investissement 2026

Le plan d'investissement devrait porter sur la cosmétique et le remplacement des écrans.

Un budget a déjà été transmis à la CCSR.



---

# CONVENTION D'OBJECTIFS

## 7. ANNEXES

Annexe 1 : fréquentation hebdomadaire

Annexe 2 : web & réseaux sociaux

Annexe 3 : relation presse

Annexe 4 : ventilation des charges



## 7.1. Fréquentation hebdomadaire

Année 2024									
Semaine	Hiver 2024-25		Nombre jours	Guichet		Telephone		Mail	
				Pers	Pers/Jours	Pers	Pers/Jours	Pers	Pers/Jours
44	01/11/2024	03/11/2024	1	41	41	8	8	6	6
45	04/11/2024	10/11/2024	6	135	23	61	10	13	2
46	11/11/2024	17/11/2024	5	95	19	50	10	15	3
47	18/11/2024	24/11/2024	6	91	15	94	16	15	3
48	25/11/2024	01/12/2024	6	100	17	63	11	28	5
49	02/12/2024	08/12/2024	6	99	17	88	15	10	2
50	09/12/2024	15/12/2024	6	325	54	213	36	41	7
51	16/12/2024	22/12/2024	7	353	50	270	39	39	6
52	23/12/2024	29/12/2024	7	1 603	229	522	75	69	10
	<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>2 842</b>	<b>67</b>	<b>1 369</b>	<b>27</b>	<b>236</b>	<b>6</b>

Année 2025									
1	30/12/2024	05/01/2025	7	1 258	180	479	68	50	7
2	06/01/2025	12/01/2025	7	483	69	308	44	58	8
3	13/01/2025	19/01/2025	7	778	111	488	70	47	7
4	20/01/2025	26/01/2025	7	768	110	302	43	29	4
5	27/01/2025	02/02/2025	7	835	119	279	40	44	6
6	03/02/2025	09/02/2025	7	1 215	174	396	57	42	6
7	10/02/2025	16/02/2025	7	1 247	178	434	62	51	7
8	17/02/2025	23/02/2025	7	1 204	172	345	49	34	5
9	24/02/2025	02/03/2025	7	903	129	267	38	16	2
10	03/03/2025	09/03/2025	7	671	96	171	24	11	2
11	10/03/2025	16/03/2025	6	266	44	84	14	16	3
12	17/03/2025	23/03/2025	6	199	33	103	17	9	2
13	24/03/2025	30/03/2025	6	148	25	55	9	23	4
14	31/03/2025	06/04/2025	6	94	16	50	8	11	2
15	07/04/2025	13/04/2025	6	187	31	65	11	14	2
16	14/04/2025	20/04/2025	6,5	246	38	45	7	20	3
17	21/04/2025	27/04/2025	6	214	36	30	5	15	3
18	28/04/2025	04/05/2025	5	247	49	63	13	15	3
19	05/05/2025	11/05/2025	5	242	48	28	6	18	4
20	12/05/2025	18/05/2025	5	224	45	47	9	14	3
21	19/05/2025	25/05/2025	5	186	37	52	10	14	3
22	26/05/2025	01/06/2025	5	426	85	66	13	19	4
23	02/06/2025	08/06/2025	5,5	405	74	66	12	6	1
24	09/06/2025	15/06/2025	5,5	356	65	59	11	13	2
25	16/06/2025	22/06/2025	5,5	507	92	77	14	15	3
26	23/06/2025	29/06/2025	5,5	587	107	56	10	14	3
27	30/06/2025	06/07/2025	7	603	86	77	11	16	2
28	07/07/2025	13/07/2025	7	776	111	113	16	15	2
29	14/07/2025	20/07/2025	7	989	141	107	15	20	3
30	21/07/2025	27/07/2025	7	1 018	145	110	16	23	3
31	28/07/2025	03/08/2025	7	1 268	181	151	22	26	4
32	04/08/2025	10/08/2025	7	1 855	265	137	20	12	2
33	11/08/2025	17/08/2025	7	1 590	227	143	20	19	3
34	18/08/2025	24/08/2025	7	1 113	159	95	14	17	2
35	25/08/2025	31/08/2025	7	600	86	68	10	18	3
36	01/09/2025	07/09/2025	6	366	61	63	11	15	3
37	08/09/2025	14/09/2025	6	344	57	47	8	13	2
38	15/09/2025	21/09/2025	6	405	68	38	6	19	3
39	22/09/2025	28/09/2025	6	277	46	56	9	19	3
40	29/09/2025	05/10/2025	6	214	36	41	7	16	3
41	06/10/2025	12/10/2025	6	246	41	60	10	11	2
42	13/10/2025	19/10/2025	6	209	35	43	7	20	3
43	20/10/2025	26/10/2025	6	312	52	57	10	25	4
44	27/10/2025	02/11/2025	6	170	28	53	9	9	2
45	03/11/2025	09/11/2025	6	166	28	71	12	22	4
46	10/11/2025	16/11/2025	5	131	26	65	13	20	4
47	17/11/2025	23/11/2025	6	201	34	96	16	30	5
48	24/11/2025	30/11/2025	6	223	37	147	25	33	6
49	01/12/2025	07/12/2025	6	181	30	160	27	48	8
50	08/12/2025	14/12/2025	6	126	21	106	18	26	4
51	15/12/2025	21/12/2025	7	345	49	150	21	37	5
52	22/12/2025	28/12/2025	7	910	130	286	41	36	5
1	29/12/2025	31/12/2025	3	618	206	217	72	28	9
	<b>Total</b>		<b>329</b>	<b>29 152</b>	<b>89</b>	<b>7 172</b>	<b>22</b>	<b>1 211</b>	<b>4</b>



## 7.2. Web & réseaux sociaux

### Acquisition de trafic (en nombre de sessions)

Total	3563 336 100 % du total
1 Organic Search	2 224 654 (62,43 %)
2 Direct	1 087 690 (30,52 %)
3 Unassigned	76 879 (2,16 %)
4 Referral	58 063 (1,63 %)
5 Display	16 697 (0,47 %)
6 Paid Search	15 528 (0,44 %)
7 Cross-network	12 273 (0,34 %)
8 Organic Social	11 615 (0,33 %)
9 Paid Social	4 160 (0,12 %)
10 Email	1 022 (0,03 %)

### Données utilisateurs : par pays et villes

France	1 673 435 (87,11 %)
Switzerland	112 791 (5,87 %)
Belgium	29 191 (1,52 %)
Germany	20 414 (1,06 %)

Paris	353 752 (18,41 %)
Lyon	79 851 (4,16 %)
Strasbourg	73 621 (3,83 %)
Les Rousses	35 507 (1,85 %)
Dijon	31 420 (1,64 %)
Saint-Etienne	27 155 (1,41 %)
Lille	25 144 (1,31 %)
Grenoble	20 104 (1,05 %)
Lausanne	17 424 (0,91 %)
Zurich	17 109 (0,89 %)

### Navigateurs utilisés :

1 Chrome	1 110 511 (57,81 %)
2 Safari	462 148 (24,06 %)
3 Firefox	117 441 (6,11 %)
4 Samsung Internet	115 668 (6,02 %)
5 Edge	104 519 (5,44 %)
6 Android Webview	12 374 (0,64 %)

### Focus sur le trafic SEO :

1 google	897 215 (46,71 %)
2 (not set)	938 225 (48,84 %)
3 bing	32 636 (1,76 %)
4 ecosia.org	10 501 (0,52 %)
5 fr.search.yahoo.com	7 366 (0,38 %)
6 jurasurleman.com	7 197 (0,37 %)
7 qwant.com	6 625 (0,34 %)
8 googleads.g.doubleclick.net	6 400 (0,33 %)
9 grandtetras.com	3 543 (0,18 %)
10 duckduckgo	3 363 (0,18 %)
11 pagead2.googleadsyndication.com	4 148 (0,22 %)
12 jura-tourism.com	2 724 (0,14 %)
13 m.facebook.com	2 926 (0,15 %)
14 fb	3 316 (0,17 %)
15 montagnes-du-jura.fr	2 236 (0,12 %)
16 chatgpt.com	1 935 (0,10 %)
17 ntp.msn.com	368 (0,02 %)
18 stations-de-ski.ch	2 363 (0,12 %)
19 search.lilo.org	1 045 (0,05 %)
20 l.instagram.com	1 035 (0,05 %)

## Les meilleures pages de destination

1	Webcams - vue en direct de la station   Station des Rousses	781 148 (22,41 %)
2	Webcams Station des Rousses   Vue en direct de la station	401 353 (11,51 %)
3	Station des Rousses : Haut-Jura Franco-Suisse	222 950 (6,4 %)
4	Station des Rousses : Station Familiale dans le Jura	144 068 (4,13 %)
5	Infos et état des pistes de ski   Station des Rousses	102 567 (2,94 %)
6	Info pistes "Ski alpin" - Station des rousses	97 942 (2,81 %)
7	Tous les Hébergements   Stations des Rousses	80 127 (2,3 %)
8	Les Randonnées dans le Jura - Station des rousses	72 014 (2,07 %)
9	Infos pistes - Station des rousses	70 329 (2,02 %)
10	Infos pistes Station des rousses	63 637 (1,83 %)
11	Info pistes "Activités nordiques" - Station des rousses	56 128 (1,61 %)
12	Que faire dans le Haut-Jura : les activités   Station des Rousses	54 223 (1,56 %)
13	Ski alpin Jura sur Léman - Station des rousses	52 167 (1,5 %)
14	Agenda des événements et animations   Station des Rousses	49 647 (1,42 %)
15	Info pistes Ski Alpin - Station des rousses	44 885 (1,29 %)
16	Page not found - Station des rousses	40 028 (1,15 %)
17	Ski de fond dans le Jura - Station des rousses	39 772 (1,14 %)
18	Brochures touristiques à télécharger   Station des Rousses	36 871 (1,06 %)
19	Location de vacances dans le Haut-Jura   Station des Rousses	36 566 (1,05 %)
20	Météo - Station des rousses	28 755 (0,82 %)
21	Info pistes Activités nordiques - Station des rousses	26 337 (0,76 %)
22	Ski, raquettes et activités ludiques sur neige   Station des Rousses	25 243 (0,72 %)
23	Commando Games - Station des rousses	23 294 (0,67 %)
24	Préparer votre séjour dans le Haut-Jura   Station des Rousses	23 037 (0,66 %)
25	Hôtels dans le Haut-Jura   Station des Rousses	22 387 (0,64 %)

:

## Consultation des fiches « Décibelles Data »

1	/fiche/record-du-monde-de-la-plus-grosse-fondue-au-fort-des-rousses-en/	5 984 (1,93 %)
2	/fiche/coupe-du-monde-de-ski-de-fond-fis-en/	5 215 (1,69 %)
3	/fiche/noel-au-pays-des-sapins/	3 921 (1,27 %)
4	/fiche/sentiers-nordiques-chiens-de-traineaux-en/	3 420 (1,11 %)
5	/fiche/ecole-de-ski-francais-des-rousses-de/	3 173 (1,03 %)
6	/fiche/camping-municipal-le-champ-de-mars-en/	2 834 (0,92 %)
7	/fiche/sentiers-nordiques-chiens-de-traineaux/	2 831 (0,92 %)
8	/fiche/fete-du-14-juillet-en/	2 596 (0,84 %)
9	/fiche/fete-de-l-abonde/	2 239 (0,72 %)
10	/fiche/hotel-du-domaine-du-mont-saint-jean-en/	2 170 (0,7 %)
11	/fiche/le-train-panoramique-suisse-a-la-cure-de/	2 111 (0,68 %)
12	/fiche/cani-aventure-et-loisirs-en/	2 040 (0,66 %)
13	/fiche/le-lodge-en/	2 033 (0,66 %)
14	/fiche/camping-municipal-le-champ-de-mars/	2 006 (0,65 %)
15	/fiche/la-ferme-du-pere-francois-mwvcanubgxucruiggyue-en/	1 948 (0,63 %)
16	/fiche/chambres-golf-du-rochat/	1 874 (0,61 %)
17	/fiche/la-dole/	1 844 (0,6 %)
18	/fiche/hotel-la-mainaz-col-de-la-faucille-en/	1 778 (0,57 %)
19	/fiche/marche-de-noel/	1 712 (0,55 %)
20	/fiche/le-grand-tetras-en/	1 703 (0,55 %)
21	/fiche/chambres-golf-du-rochat-en/	1 632 (0,53 %)
22	/fiche/hotel-la-mainaz-col-de-la-faucille/	1 616 (0,52 %)
23	/fiche/camping-le-valserine-en/	1 615 (0,52 %)
24	/fiche/hotel-club-le-risoux-en/	1 595 (0,52 %)
25	/fiche/l-arbezie-franco-suisse-m2vcnubgxucruiggyue-en/	1 572 (0,51 %)

## 7.3. Relation Presse

### Liste des communiqués de presse envoyés en 2025

PRESSE LOCALE ET PARTENAIRES : 150 contacts

- 16/01/2025 – Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend et événements station
- 30/01/2025 - Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend et événements station
- 06/02/2025 - Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend et événements station
- 20/02/2025 - Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend et événements station
- 06/03/2025 – Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend et événements station
- 11/03/2025 – Bilan de la saison d'hiver et lancement de la promo Magic Pass
- 17/03/2025 – Arrivée du nouveau Directeur
- 12/06/2025 – Lancement des activités d'été
- 01/08/2025 – Que faire en août à la Station des Rousses ?
- 07/10/2025 – Envoi du Dossier de presse Hiver 2025/2026
- 21/11/2025 – Ouverture du domaine nordique
- 27/11/2025 - Ouverture des domaines skiabiles
- 03/12/2025 – Noël au Pays des Sapins
- 04/12/2025 – Prévisions ouverture domaines skiabiles du weekend
- 19/12/2025 - Vacances de Noël/ Nouvel An à la Station des Rousses
- PRESSE NATIONALE :
- 08/07/2025 – Un été grandeur nature à partager en famille à la Station des Rousses
- 31/07/2025 - Des vacances dans le Jura à prix malins, des bons plans pour s'oxygéner au mois d'août
- 07/10/2025 – Envoi du Dossier de presse Hiver 2025/2026

### Plus de 150 articles dans la presse régionale, TV et radios.

RETOMBEES NATIONALES :

- Juin 2025 : **France 2**, Télématin (590 000 téléspectateurs) : Commando Games
- Juin 2025 : **Autoroute Info Grand Est** : Les activités au lac des Rousses
- Septembre 2025 : **France Inter** : Jeu des 1 000 €
- Août 2025 : **Cosmopolitain Magazine (web)** : Dans le Jura, cette destination protégée du tourisme de masses est idéale pour un week-end d'évasion
- Novembre 2025 : **Skieur Magazine** : Jura sur Léman
- Novembre 2025 : **Figaro Magazine** (210 996 exemplaires) : Loin des foules, circuits blancs
- Novembre 2025 : **Le Parisien Weekend** (194 303 exemplaires) : Jura, Viser juste aux Rousses
- Décembre 2025 : **M6**, JT 19h (2 millions téléspectateurs) : Caves JuraFlore & Les Souterrains du Commando Games

ACCUEILS PRESSE

- Janvier 2025 : **Withaxie** (influenceuse, 291 000 abonnés sur Instagram) : Ski alpin, Espace des Mondes Polaires
- Février 2025 : **Carnets d'Ailleurs** : Transju – Article paru sur le numéro #8 de décembre 25, janvier/ février 26.
- Février 2025 : **Deuzio** (Belgique, 1.7 million de lecteurs) : Ski, Espace des Mondes Polaires et Caves JuraFlore. *Deuzio est un magazine lifestyle belge publié chaque samedi comme supplément week-end des journaux francophones L'Avenir, La DH/Les Sports+ et La Libre Belgique.*

## 7.4. Personnel affecté à la convention d'objectif

### Masse salariale 2025 et projection 2026

#### CONVENTION OBJECTIFS - Masse salariale

##### année civile 2025

#### MASSE SALARIALE OT

##### ANIMATION

FEUTRY Pierre
CORNET Lycia
BUSHINI Axel

##### COM, PROMO, PARTENARIAT ET FONCTIONNEMENT OT

BUISSON Stéphane
DEVILLERS Claire
ASTUGUES Romain
Alternante

##### ACCUEIL LES ROUSSES / BOIS D'AMONT / LAMOURA

###### Permanents

BICARD Julian en direction
COLLET Anthony
LIZON-AU-CIRE Mariel
<i>remplacement congé mat.</i>
CHAVETNOIR Christelle
BARUT Nathalie
GUILLAUME Isabelle
MAUVAIS Thomas
ROUX Lola

###### Saisonniers

FRAJER Anne
CHEsNEAU Julia
CUVELIER Bastien
Frajer Anne (été)
<i>saisonnier décembre</i>

#### MASSE SALARIALE SOGESTAR

HEID François
PAILLARD Camille
CAILLEAUD Ronan
FLE Emeline
CLEMENT Laurie
COLIN Alexis
CRETIN-MAITENZ Thomas
ECUYER Romain

##### ANIMATION

FEUTRY Pierre	AN1000	100%
Saisonnier hiver	AN1000	100%
Saisonnier été	AN1000	100%

##### COM, PROMO, PARTENARIAT ET FONCTIONNEMENT I

BUISSON Stéphane	IG000 Intérêt général	60%
DEVILLERS Claire	IG000 Intérêt général	60%
ASTUGUES Romain	IG200 Promotion	5%
Alternante	IG000 Intérêt général	50%

##### FONCTIONNEMENT OT

<i>Compta</i>		
PAILLARD Camille		
CAILLEAUD Ronan		
CLEMENT Laurie		
COLIN Alexis		
CRETIN-MAITENZ Thomas		
ECUYER Romain		

##### ACCUEIL LES ROUSSES / BOIS D'AMONT / LAMOURA

###### Permanents

BICARD Julian en direction	IG STATION	50%
HEID François	IG STATION	
LIZON-AU-CIRE Mariel	IG STATION	100%
CHAVETNOIR Christelle	IG STATION	100%
BARUT Nathalie	IG STATION	100%
GUILLAUME Isabelle	IG STATION	100%
MAUVAIS Thomas	IG STATION	100%
ROUX Lola	IG STATION	100%
<i>financement ADHESION</i>	IG STATION	
<i>Financement VENTE</i>	IG STATION	

###### Saisonniers

Saisonniers Hivers	IG STATION	100%
Saisonnier été	IG STATION	0%